



JUIN 2023

- **CODE DE PRATIQUES**
Les exigences
concernant
les veaux



- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**
Les Producteurs de lait
du Québec tournés
vers l'avenir



75 ANS D'ÉVOLUTION !





ÉDITORIAL

AGA 2023 – extrait du discours du président 4

ACTUALITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les Producteurs de lait du Québec tournés vers l'avenir

Les Producteurs de lait du Québec ont tenu leur assemblée générale annuelle les 19 et 20 avril à Saint-Hyacinthe. Les délégués ont adopté neuf résolutions portant notamment sur la planification stratégique, le plan de développement durable et la valorisation des solides non gras. 7

POLITIQUE LAITIÈRE

BESOINS TOTAUX CANADIENS

Une croissance moins importante que prévu en 2022 et au ralenti en 2023

Le calcul des besoins totaux permet d'estimer la demande de matière grasse sur le marché canadien en utilisant la consommation apparente intérieure comme référence. 14

GESTION

À quel âge faire vèler les taures?

« Vingt-deux mois demeure un objectif pertinent à condition d'avoir le gain moyen quotidien voulu. Sinon, vous allez payer pour ça pendant très longtemps. ». 16

LACTANET

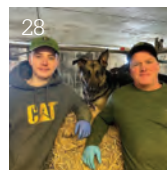
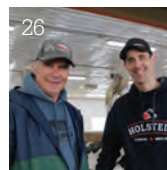
Tour d'horizon de l'Effizienz du méthane

En avril dernier, Lactanet a publié les premières évaluations génétiques officielles de l'Effizienz du méthane dans la race holstein. Grâce à cette initiative menée en collaboration avec Alliance Semex, le Canada est devenu le premier pays à offrir des évaluations visant à réduire les émissions de méthane chez les bovins laitiers 18

CODE DE PRATIQUES

Exigences du code de pratiques concernant les veaux – Partie I

Voici les exigences à respecter peu importe le type de logement et lorsque les veaux sont logés à l'intérieur. 20



CONCOURS LAIT'XCELLENT 2022

Volets et critères de sélection 23

L'Or pour la Ferme Morine 24

La Ferme J. P. & M. L. Forcier décroche l'Argent 26

La Ferme Michel Paiement remporte le Bronze 28

Liste des gagnants d'un certificat Très grande distinction 30

RECHERCHE

NOUVELLE CHAIRE DE RECHERCHE WELL-E

L'intelligence artificielle au service du bien-être animal

Les chercheurs de la Chaire de recherche-innovation en bien-être animal et intelligence artificielle (WELL-E) utiliseront les nouvelles technologies et les sciences informatiques pour optimiser le bien-être et la longévité des bovins laitiers. Leurs recherches seront réalisées dans des fermes afin de répondre aux demandes et aux problèmes réels de l'industrie laitière au Canada 38

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Tarissement sélectif: une mise à jour

Le tarissement sélectif consiste à déterminer quelles vaches à tarir méritent ou pas un traitement aux antibiotiques en infusion intramammaire. Les premières publications sur le sujet sont apparues au début des années 90. Qu'en est-il aujourd'hui? 41

LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE LACTANET 36

STATISTIQUES 44

LA RECETTE 48

AILLEURS DANS LE MONDE 50

L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF 56

AGA 2023 – extrait du discours du président



L'éditorial du mois de
juin est un extrait du
discours du
président des
Producteurs de lait
du Québec,
Daniel Gobeil,
prononcé dans
le cadre de notre
assemblée générale
annuelle qui s'est
tenue en avril
dernier.

Vous l'aurez sûrement remarqué au visuel de l'assemblée ou aux articles dans la revue ces derniers mois : notre organisation célèbre cette année ses 40 ans. C'est tout un symbole ! Symbole de sa résilience, de sa capacité à s'adapter et à se renouveler, mais surtout de sa pertinence dans la société québécoise. Cela ne s'est pas fait tout seul.

Dès les premières années, les producteurs ont été visionnaires. Ils se sont dotés d'outils collectifs pour assurer le développement des marchés et une rémunération juste. Ils se sont mobilisés pour préserver notre modèle unique : la gestion de l'offre et la mise en marché collective. Leurs actions ont permis d'offrir aux producteurs un environnement plus équitable, plus stable et plus propice à la croissance. Des outils qui nous servent encore et qui nous aident à préparer le futur.

Et de quoi sera construit ce futur ? C'est à nous de le déterminer. Nous avons des structures, des piliers qui nous permettent d'influencer le chemin que prendra notre organisation. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait l'an dernier avec les consultations sur notre nouvelle planification stratégique. Un exercice démocratique important pour orienter nos travaux.

Nul besoin de vous dire que nous avons vécu beaucoup de changements et de défis depuis la dernière démarche de planification en 2015. Les ententes commerciales, la hausse des coûts de production, la crise de la Covid-19, les attentes sociétales et l'évolution des besoins du marché : tant de défis auxquels nous sommes confrontés et pour lesquels nous devons trouver des opportunités afin de mieux nous positionner pour le futur, avec une nouvelle mission et une vision pour l'organisation.

En ce qui concerne les compensations pour l'ACEUM, 2022 a marqué la fin d'un long chapitre de notre histoire. Après plusieurs années à revendiquer des compensations pour les parts de notre marché cédées dans les accords commerciaux, le gouvernement Trudeau a respecté son engagement de nous indemniser. Ces compensations constituent une occasion pour les producteurs d'ici d'investir dans l'économie locale et d'améliorer leurs entreprises pour être toujours plus durables et s'adapter aux changements.

Pour les prochaines ententes commerciales, dont celle avec le Royaume-Uni, notre position est claire : aucun accès supplémentaire au marché laitier ne doit être accordé. Le gouvernement du Canada maintient que plus aucune part de marché ne sera cédée, mais nous devons, encore une fois, demeurer vigilants jusqu'à la fin.

C'est d'ailleurs l'objectif du projet de loi C-282 qui vise à protéger la gestion de l'offre dans les futurs accords commerciaux. Il a été adopté en 2^e lecture en février. Le premier ministre a affirmé publiquement que le gouvernement le soutiendrait jusqu'à la fin. Nous comptons sur l'appui de tous les partis pour que C-282 se rende en adoption finale et qu'il soit adopté par le Sénat avant la fin de la session parlementaire.

La gestion de l'offre est une politique agricole officielle du gouvernement fédéral et des provinces. Le gouvernement doit être capable de résister aux pressions internes ou internationales, ce qu'il n'a pas fait les trois dernières fois. Si les grandes batailles des quatre dernières décennies n'ont pas empêché des concessions dans le marché laitier canadien, elles auront tout de même permis de maintenir la gestion

de l'offre et la mise en marché collective ainsi que l'appui du public et des parlementaires. Il s'agit là d'un atout significatif pour les défis à venir.

En plus du programme de paiements directs aux producteurs, le gouvernement fédéral a annoncé une enveloppe pour le Fonds pour l'innovation et l'investissement dans le secteur laitier, c'est un pas dans la bonne direction. Les surplus de solides non gras (SNG) sont en croissance et continueront de l'être dans les prochaines années.

L'année 2022 nous aura montré, encore une fois, la vulnérabilité face aux capacités de transformation insuffisante durant la grève d'une usine importante ou lors des jours fériés. Et la situation se répète déjà ce printemps alors qu'une autre grève fait pression sur nos capacités de transformation. Ces événements, cumulés à l'évolution des choix des consommateurs vers des produits laitiers plus riches en gras et le plafonnement de nos exportations de SNG, imposent des actions. Le travail a déjà été amorcé sur plusieurs fronts afin de générer des capacités de transformation supplémentaires : la mise en œuvre en 2023 d'un programme pour assurer la croissance au niveau national et d'outils réglementaires et financiers au niveau provincial.

Nous le savons, les enjeux changent; les choix des consommateurs continueront de solliciter de l'adaptation tant à la ferme que collectivement. C'est d'ailleurs ce que nous faisons avec la mise en place d'une stratégie de développement durable. Il était nécessaire de prendre un engagement ambitieux afin de répondre aux attentes sociétales. On ne part pas de zéro. On prend soin de notre environnement et du bien-être de nos animaux. On génère des emplois et des retombées économiques sur tout le territoire. On soutient la culture par nos activités de commandites. On assure la sécurité alimentaire par notre programme de dons de lait qui célèbre d'ailleurs ses 20 ans cette année. Il y a de quoi être fiers!

Le plan de développement durable nous permettra de présenter tous les efforts qui sont déployés actuellement et ceux qui le seront prochainement à la ferme. On a toujours eu le désir de s'améliorer, de faire partie de la solution. C'est exactement ce qu'on fait avec ce plan. On se fixe des objectifs. On définit un plan et on se donne les outils pour y arriver.

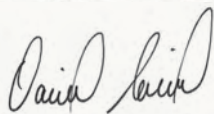
Pour faire des changements, nous avons besoin de soutien financier, d'investissements en recherche, en innovation et en transfert de connaissance. Il nous faudra l'appui de l'industrie et du gouvernement pour nous donner les moyens de nos ambitions! Plusieurs démarches sont déjà entreprises, comme le projet de laboratoire vivant qui vise à tester des pratiques et des technologies pour séquestrer le carbone et atténuer les émissions de GES à la ferme et le projet de mesure du méthane dans les échantillons de lait.

Préserver nos terres pour les générations futures et assurer la vitalité de nos régions bénéficiera à toute la société. C'est pourquoi nous devons tous, individuellement, mais aussi collectivement, travailler sans cesse à accroître nos retombées positives sur l'environnement, l'économie et la société. C'est en travaillant ensemble que nous pourrons arriver à bâtir un monde durable.

2023 marque aussi l'année du nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers. La mise à jour est le fruit d'un processus sérieux et rigoureux élaboré de façon transparente et collaborative avec un comité d'experts variés, sans compter les milliers de producteurs de lait qui ont participé à la période de consultation, dont une grande majorité provenant du Québec.

La façon dont la mise à jour du code a été faite, avec des échéanciers variables selon le degré de complexité des changements, donne confiance que notre voix, autant dans les consultations publiques qu'à la table du comité, a été entendue. Notre équipe déploie actuellement des efforts importants afin de s'assurer que les intervenants à la ferme connaissent les changements et peuvent accompagner les producteurs qui en auront besoin. Il ne tient qu'à nous de continuer d'être au-devant des changements et de répondre présents afin que notre production soit rentable tout en répondant aux plus hauts standards de santé, de confort et de bien-être animal.

2023 sera donc une année tournée vers l'avenir. Au fil du temps, nous avons uni nos forces dans de grandes batailles pour défendre notre modèle de mise en marché collective et notre système de gestion de l'offre. Cette expérience nous servira certainement pour mieux affronter les défis d'aujourd'hui et de demain. Car cette histoire, c'est la nôtre. Elle est source de fierté, mais également d'inspiration pour l'avenir. Soyons fiers de nos réalisations. Soyons confiants envers l'avenir.



DANIEL GOBEIL
président

DIRECTEUR – PUBLICATIONS ET VENTES
Charles Couture

**RESPONSABLE DE LA REVUE AUX PLQ ET
RÉDACTEUR EN CHEF**
Yanick Grégoire

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Audrey Gendron

COLLABORATEURS
Agriculture et Agroalimentaire Canada, CIAQ, CRAAQ,
Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal,
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
de l'Université Laval, Grappe de recherche laitière,
Groupes-conseils agricoles du Québec, ITA, Lactanet,
Les Producteurs laitiers du Canada, ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Novalait,
Op+lait, Réseau mammitte, STELA/INAF, UPA, Faculté
des sciences de l'agriculture et de l'environnement,
Université McGill

VENTES
pub@laterre.ca
Tél.: 450 679-8483, poste 7712-7398

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES
Sylvain Joubert, poste 7272
Marc Mancini, poste 7262
Sans frais: 1 877 679-7809

ADMINISTRATION
Mathieu Bolduc

TIRAGE ET ABONNEMENTS
Tanya St-Denis Samson

CONCEPTION GRAPHIQUE
Sonia Boucher, Groupe Charest inc.

RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION
Marie LeBlanc

PHOTO DE LA COUVERTURE
Audrey Gendron

PRÉIMPRESSION
La Terre de chez nous

IMPRESSION
Imprimerie FL Web

TARIFS D'ABONNEMENT
Un an : 19,55 \$; deux ans : 29,32 \$; trois ans : 39,09 \$
Tél.: 450 679-8483, poste 7274
abonnement@laterre.ca

CORRESPONDANCE
Retourner toute correspondance ne pouvant
être livrée au Canada à :
Le Producteur de lait québécois
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3
Tél.: 438 315-9131
Télééc.: 450 679-5899
Courriel : plq@lait.qc.ca
Site Internet : www.lait.org
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0228-1686
Poste-publications, convention n° 40028511
Courrier 2^e classe, enregistrement n° 5066
Toute reproduction totale ou partielle du *Producteur
de lait québécois* est interdite sans l'autorisation
du rédacteur en chef.



Les
Producteurs
de lait
du Québec



Avez-vous entendu la nouvelle?
Rodolphe est l'heureux papa d'un autre GARÇON!

COMMANDER

le recueil de caricatures
Le diable est aux vaches

Le recueil de caricatures *Le diable est aux vaches* regroupe 60 caricatures de Charles Kohnen, parmi les meilleures déjà parues dans la revue *Le producteur de lait québécois*.

Ce recueil de caricatures vous est offert en promotion à 10 \$, taxes et livraison incluses.

Vous pouvez le commander par téléphone au **438 315-9131** ou en envoyant un chèque (à l'ordre des Producteurs de lait du Québec) ainsi que votre nom, adresse et numéro de téléphone à l'adresse suivante :



Obtenez
votre
exemplaire!

**Les Producteurs de lait
du Québec
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien,
bureau 415
Longueuil (Québec)
J4H 4G3**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les Producteurs de lait du Québec tournés vers l'avenir



Les
Producteurs
de lait
du Québec

Vers l'avenir

1983 • 2023

- Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) ont tenu leur assemblée générale annuelle (AGA) les 19 et 20 avril à Saint-Hyacinthe. Les délégués ont adopté neuf résolutions portant notamment sur la planification stratégique, le plan de développement durable et la valorisation des solides non gras. L'événement a aussi été l'occasion de souligner le 40^e anniversaire de l'organisation.

L'assemblée a également été diffusée en direct sur la page Facebook et la chaîne YouTube des Producteurs de lait du Québec. Il est d'ailleurs possible de revoir l'événement sur ces deux plateformes.

Dans son allocution, le président des PLQ, Daniel Gobeil, a souligné sa fierté de voir l'organisation célébrer cette année son 40^e anniversaire. « Les gens qui se sont rassemblés il y a 40 ans

pour défendre leurs intérêts étaient vraiment des visionnaires à l'époque, a-t-il dit. On s'est dotés d'outils, comme la gestion de l'offre, la mise en marché collective, le marketing de notre produit, la génétique et la recherche, qui nous ont donné un environnement plus équitable, stable et propice à la croissance de nos fermes. »

Les PLQ, a-t-il ensuite mentionné, ont travaillé à l'élaboration d'une

planification stratégique pour tracer le chemin que va prendre l'organisation au cours des prochaines années. Il a rappelé que l'exercice a été démocratique et que les producteurs comme les partenaires ont été consultés dans le processus. « Tous ont été mis à contribution pour identifier les faiblesses et les menaces qui guettent le secteur laitier, mais aussi les forces dont nous disposons et les opportunités qui sont devant nous et qu'on se doit de saisir », a-t-il précisé, rappelant que cette planification sera adoptée en cours d'assemblée.

« En 2023, on est donc tournés vers l'avenir. On veut se donner des objectifs clairs qui vont nous permettre de jouer un rôle important dans notre



40 ANS D'HISTOIRE
EN VIDÉO

Le journaliste, Lionel Levac, présente l'histoire des Producteurs de lait du Québec dans une vidéo spécialement créée pour l'assemblée générale annuelle. Visionnez-la dans la section « Les Enjeux » du site lait.org.

RÉÉLECTION DU COMITÉ EXÉCUTIF

À la suite de l'assemblée générale annuelle des Producteurs de lait du Québec, le conseil d'administration a procédé à l'élection du comité exécutif pour la prochaine année. Les cinq membres sont **Daniel Gobeil** (Saguenay-Lac-Saint-Jean), président, **Alain Brassard** (Centre-du-Québec), 1^{er} vice-président, **Jacques Lafortune** (Lanaudière), 2^e vice-président, ainsi que **Marcel Blais** (Estrie) et **Jean-François Morin** (Chaudière-Appalaches-Nord), membres.

Outre les membres du comité exécutif, le conseil d'administration des PLQ est composé des administrateurs suivants : **Michel Robert** (Abitibi-Témiscamingue), **Normand Barriault** (Gaspésie-Les-Îles), **Pierre Lampron** (Mauricie), **Vincent Rainville** (Montérégie-Est), **Gabriel Belzile** (Bas-Saint-Laurent), **Peter Strebel** (Montérégie-Ouest), **David Poulin** (Chaudière-Appalaches-Sud), **Martin Auclair** (Capitale-Nationale-Côte-Nord), **Pascal Leduc** (Outaouais-Laurentides) et du membre adjoint **Michel Frigon** (Saguenay-Lac-Saint-Jean).

société et sur tout le territoire du Québec. Les quatre dernières décennies ont démontré la volonté des producteurs de lait à travailler ensemble, à être résilients, à soutenir la relève et à faire évoluer leur secteur. Les prochaines années s'inscriront dans les mêmes valeurs fondamentales qui ont guidé les 40 dernières », a-t-il poursuivi.

M. Gobeil a aussi fait état de certains défis que les producteurs devront relever au cours des prochains mois et années. Il a notamment parlé de la hausse des taux d'intérêt, de la valori-

sation des solides non gras, de la mise en place du plan de développement durable et des adaptations nécessaires en lien avec le nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers. Un abrégé de son allocution est publié en guise d'éditorial dans le présent numéro.

BILAN DES MARCHÉS, PRIX DU LAIT ET PERSPECTIVES

Florence Bouchard Santerre, directrice de la recherche économique des PLQ, a fait le bilan des marchés pour la période qui s'échelonne de février 2022 à février 2023. Selon les résultats, les ventes pour le lait de consommation ont diminué de 1,3 % par rapport à la période précédente. Le retour vers la tendance historique de consommation d'avant la crise de la Covid-19 se confirme donc. Les ventes de crème et de yogourt ont, pour leur part, augmenté respectivement de 1,8 % et de 4,2 %. Le bilan indique par ailleurs que les ventes de matière grasse pour la fabrication de fromage ont connu une croissance de 1,8 % tandis que celles de beurre ont ralenti de 5,8 %.

M^{me} Bouchard-Santerre a également soulevé la question des importations qui viennent combler une part grandissante des besoins canadiens et une part importante de la croissance. Un article détaillé sur le sujet, comprenant des perspectives sur la demande pour 2023, est d'ailleurs présenté aux pages 14 et 15 de ce numéro.

À quoi s'attendre en matière de revenu? Florence Bouchard Santerre a commenté les deux scénarios qu'elle a présentés lors des journées de réflexion des PLQ en novembre dernier. Ces prévisions tiennent notamment compte de l'indexation des prix entrée en vigueur en février 2023, d'une baisse des ventes de lait de consommation plus ou moins grande selon le scénario, de la demande pour le beurre de transformation et de l'impact des prix mondiaux. Actuellement, selon M^{me} Bouchard Santerre, on se retrouve à mi-chemin entre les deux scénarios, alors que les ventes ont une tendance plus près du scénario positif. Par contre, la baisse des prix mondiaux pourrait notamment ramener le prix plus près du scénario pessimiste au cours des prochains mois, ce qui représenterait une baisse d'un peu

plus d'un dollar l'hectolitre, comparativement au revenu des derniers mois. L'évolution du coût de production est aussi suivie, particulièrement par rapport à la hausse des taux d'intérêts. M^{me} Bouchard Santerre a expliqué que chaque hausse de 0,25 % des taux entraîne une augmentation du coût de production d'environ 0,15 \$/hl.

ANNONCE DU MINISTRE ANDRÉ LAMONTAGNE

Le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), André Lamontagne, s'est adressé aux délégués et a répondu à plusieurs de leurs questions. Il a profité de sa présence pour officialiser l'annonce d'une aide financière de 3,6 millions de dollars sur 5 ans aux Producteurs de lait du Québec afin de contribuer à la réalisation d'un projet d'envergure visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur de la production laitière. Cette aide découle du Plan pour une économie verte 2030.

Le projet porté par les PLQ, en collaboration avec Valacta, le centre d'expertise en production laitière Québec-Atlantique, vise une réduction des émissions de méthane provenant de la fermentation entérique des troupeaux laitiers de 14 à 16 % pour chaque kilogramme de lait produit. « Nous accueillons cette annonce avec beaucoup de satisfaction. Ce projet s'inscrit dans notre plan de développement durable et dans l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050. Il permettra aux producteurs de mieux estimer les émissions de méthane dans leur troupeau et de documenter les meilleures pratiques pour les diminuer. », a déclaré le président des PLQ, Daniel Gobeil.

MESSAGE DE LA MINISTRE MARIE-CLAUDE BIBEAU

La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Marie-Claude Bibeau, s'est adressée à l'assemblée par vidéo. Elle a convié les producteurs à ne pas lâcher malgré la situation économique difficile, en raison notamment de la hausse des taux d'intérêt et du coût élevé des intrants. Elle a rappelé que le Programme de paiements anticipés est disponible et que le premier ministre Justin Trudeau s'est engagé, lors de son passage à

l'UPA au printemps dernier, à trouver une manière d'ajouter de l'aide pour ceux qui en ont le plus besoin.

M^{me} Bibeau a également mentionné que son gouvernement est en train de développer les critères du Fonds pour l'innovation et l'investissement dans le secteur laitier, un programme de 333 millions \$ visant à soutenir la recherche et le développement de nouveaux produits à base de solides non gras (SNG). Elle a d'ailleurs rencontré des gens innovants qui, a-t-elle précisé, tentent de produire des bioplastiques à base de SNG.

LES GRANDS DOSSIERS DES PLC

Pierre Lampron, des Producteurs laitiers du Canada (PLC), s'est adressé aux délégués pour la dernière fois à titre de président de cette organisation, lui qui quittera son poste en juillet. Il s'est dit fier de ce qui a été accompli au cours de la dernière année, faisant référence notamment aux compensations reçues en lien avec les ententes commerciales

et à la création du fonds de 333 millions de dollars par le gouvernement canadien pour la transformation des solides non gras. « Quand on travaille ensemble et qu'on parle d'une seule voix, il n'y a pas grand-chose qu'on ne peut pas accomplir », a-t-il dit.

Il reste toutefois, selon lui, plusieurs défis à relever. Il a notamment parlé

des millénariaux qui achètent des produits répondant à leurs valeurs. « On doit déployer tous les efforts possibles pour raconter ce que l'on fait dans nos fermes. Répondre à leurs attentes, ce n'est pas se donner de nouvelles exigences, mais expliquer ce qu'on fait déjà », a-t-il précisé. Puis, il a rappelé que le secteur agricole aura besoin de

ENQUÊTE SUR LES COÛTS DE PRODUCTION 2022

MERCI AUX ENTREPRISES PARTICIPANTES!

Deux prix de 2000 \$ en argent ont été tirés au sort parmi les fermes ayant participé à l'enquête du coût de production 2022.

Les gagnants sont :

- **Ferme Timick 2021 inc.** de Saint-Rémi-de-Tingwick au Centre-du-Québec
- **Ferme Cormier et Frères inc.** de Saint-Antoine-sur-Richelieu en Montérégie-Est

Ce prix vise à remercier les producteurs et les productrices qui ont participé, sur une base volontaire, à l'enquête sur les coûts de production.

Félicitations!



Epoxy Pro Inc.

SHERBROOKE

3275 rue King Est.
Sherbrooke (Québec)
J1E 3Y7
Tél : 819 821-3737
www.epoxypro.ca
Sans frais : 1 855 397-3737

DRUMMONDVILLE

4648 boulevard Saint-Joseph
Drummondville (Québec)
J2A 1Y6
Tél : 819 479-3737
www.epoxypro.ca

Réparation de fosses à fumier et purin partout au Québec!

30 ans d'expérience

Estimation gratuite! Réservez tôt !

Notre technique de réparation consiste à imperméabiliser les fissures causées par le mûrissement du béton, le mouvement causé par le gel et le joint entre le mur et le plancher.

Le produit utilisé répondant à la norme environnementale a une élasticité de 50% de sa longueur et supporte ainsi le mouvement causé par le gel.

Une réparation préventive également diminuerait considérablement les coûts et les impacts sur l'environnement dus à l'écoulement de purin ou de fumier dans le sol qui est détecté par le ministère de l'environnement lors des inspections des regards de drains.

Spécialisés dans ce domaine depuis **plus de 30 années**, nous avons acquis l'expérience et les équipements nécessaires (échafaudage motorisé pouvant rouler sur n'importe quelle fosse) à la résolution de vos problèmes.

Tous les travaux effectués par EpoxyPro, sont **garantis** pour une période de **5 ans**.

196067

9

ADOPTION DE NEUF RÉOLUTIONS

Durant l'assemblée, les délégués ont adopté neuf résolutions qui sont présentées dans un cahier ensaché dans l'actuel numéro du *Producteur de lait québécois*. Soulignons l'adoption de la planification stratégique et du plan d'action en développement durable de l'organisation.

Planification stratégique 2023-2030

Les Producteurs de lait du Québec ont élaboré leur planification stratégique 2023-2030. La mission et la vision de l'organisation sont désormais les suivantes :

Mission

Rassembler les productrices et producteurs de lait du Québec par son leadership dans la mise en marché d'un lait de grande qualité, répondant aux attentes de la société, et assurer le développement durable des fermes laitières.

Vision

Progressant dans un système de gestion de l'offre et de mise en marché collective fort, nous aurons, en 2030, dans toutes les régions, des productrices et producteurs dont la profession est reconnue et exploitant des entreprises rentables, au sein d'une filière dynamique, innovante et durable.

Les objectifs stratégiques suivants guideront les actions de l'organisation :

1. Maintenir l'appui à la gestion de l'offre et à la mise en marché collective
2. Contribuer à la durabilité des fermes laitières dans toutes les régions
3. Obtenir une croissance durable des marchés de plus de 15 % d'ici 2030
4. Assurer la production d'un lait qui répond aux attentes sociétales
5. Assurer un leadership dans l'industrie laitière au Canada
6. Doter l'organisation, les PLQ, des moyens nécessaires à la réalisation de ses mandats

Plan d'action en développement durable 2023-2027

Le plan adopté par les délégués s'articule autour des thèmes stratégiques suivants :

1. La contribution économique et sociale et ses objectifs :

- soutenir la gestion de l'offre comme modèle de mise en marché collective durable
- maintenir des fermes dans toutes les régions, contribuant au développement économique régional
- promouvoir les saines habitudes de vie

2. La production agricole responsable et ses objectifs :

- utiliser rationnellement les ressources naturelles dans les fermes laitières
- minimiser l'impact de la production laitière sur l'environnement
- optimiser la gestion du troupeau

3. La lutte aux changements climatiques et ses objectifs :

- améliorer continuellement le bilan des gaz à effet de serre des fermes laitières avec l'objectif d'atteindre la carboneutralité en 2050
- s'adapter aux changements climatiques

Les PLQ ont d'ailleurs produit un document explicatif afin de mieux présenter la stratégie de développement durable, c'est-à-dire le contexte, la démarche, l'objectif et le plan d'action. Ce document est disponible sur le site web des PLQ et sur l'extranet des producteurs. Il est également possible d'y consulter le diagnostic des PLQ réalisé par la Chaire en éco-conseil de l'UQAC.



l'appui du gouvernement pour être un acteur de la relance économique post-crise covid. « Les attentes sont grandes à l'égard du secteur agricole. Notre production doit être un moteur économique pour demain tout en veillant à la sécurité alimentaire des Canadiens,

a-t-il souligné. Pour y arriver, on a besoin que le gouvernement nous soutienne aussi. »

M. Lampron a ensuite cédé la parole à Korb Whale, un producteur de lait de l'Ontario qui est également membre du conseil d'administration

des PLC. M. Whale a présenté le guide Carboneutres d'ici 2050, lancé récemment par les PLC et qui contient des mesures que les producteurs peuvent appliquer à la ferme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. « C'est un document qui a été conçu

afin de vous donner des idées pour optimiser vos pratiques actuelles et en adopter des nouvelles», a-t-il dit. M. Whale a mentionné que chaque action présentée est accompagnée d'une évaluation de son retour sur investissement potentiel.

LA COMMISSION CANADIENNE DU LAIT ET LES SURPLUS STRUCTURELS DE SOLIDES NON GRAS

La présidente de la Commission canadienne du lait (CCL), Jennifer Hayes, a rappelé le rôle de son organisation. D'un côté, elle doit permettre aux producteurs de lait d'obtenir une juste rétribution pour leur travail et leurs investissements. De l'autre, elle doit assurer aux consommateurs un approvisionnement fiable en produits laitiers de qualité. «La Commission canadienne du lait doit engager de manière constructive toutes les parties prenantes de la chaîne de valeur du secteur laitier, notamment les producteurs, les transformateurs, les détail-

lants, les restaurateurs et les consommateurs eux-mêmes. Nous devons, par ailleurs, toujours respecter les intérêts et les obligations d'un large éventail de parties prenantes gouvernementales fédérales et provinciales. Pour y arriver, nous avons mis l'accent sur une communication plus large sur ce que nous sommes et ce que nous faisons», a-t-elle ajouté. La présidente de la CCL a révélé que son organisation poursuivra son travail dans cette voie afin d'accroître la compréhension et la reconnaissance de ses mécanismes par le grand public.

Benoît Basillais, chef de la direction de la CCL, a aussi pris la parole. Il a traité la question du surplus structurel de solides non gras (SNG), affirmant que si rien n'est fait pour régler ce problème, plus d'un milliard de litres de lait écrémé seront à risque dans 15 ans. Parmi les solutions, il a évoqué le «réalignement du ratio à la ferme», la stimulation de la demande pour les produits à forte teneur en SNG, comme le lait et le yogourt, et l'ajout de capa-

cités de séchage tout en préservant celles qui existent déjà. «Ça, a-t-il dit, c'est la théorie; en pratique, ça fait assez longtemps qu'on est dans l'industrie pour savoir que s'il y avait une solution facile, on l'aurait trouvée.» Selon lui, plusieurs petites solutions combinées permettront d'atténuer le problème. «Ça va prendre du temps et des investissements. Construire un séchoir, ça ne se fait pas en criant ciseau. Ça prend plusieurs années, a-t-il ajouté. Il faut aussi trouver le marché. On ne fait pas qu'une poudre dans le monde, on en fait des dizaines, voire des centaines de types de poudre adaptée à des besoins différents.» M. Basillais a également mentionné qu'une approche nationale et coordonnée sera essentielle et qu'il faudra investir «à la bonne place et vers ce qui rapportera le plus à l'ensemble de la filière».

LES PRIORITÉS DE L'UPA

Martin Caron, le président de l'Union des producteurs agricoles

Programme PEAK de Jéfo
Performance & Production

Atteignez des sommets avec les Vitamines B protégées Jéfo!

-  Plus de lait
-  Plus de composantes
-  Plus de protéines

 **Jéfo**
La vie, en plus facile.

jéfo.com

221700

HOMMAGES À QUATRE ADMINISTRATEURS SORTANTS

L'assemblée générale annuelle a aussi été l'occasion de remercier quatre administrateurs ayant quitté leur poste en 2022. Le président des PLQ, Daniel Gobeil, leur a rendu hommage dans une vidéo retraçant les moments marquants de leur implication au sein de l'organisation.

Gabriel Rancourt a été président des Producteurs de lait de l'Abitibi-Témiscamingue de 1991 à 2022. Selon M. Gobeil, Gabriel Rancourt a été de tous les combats au cours de ses 31 années d'implication. « Gabriel est un travailleur acharné, sa solidarité tout au long des années a été très appréciée par le conseil d'administration », a-t-il dit. Daniel Gobeil l'a aussi qualifié de « passionné de la région qu'il a représentée et de ses racines ». Durant les CA, a-t-il ajouté, il posait toujours « des questions dont on avait hâte d'avoir la réponse ».

Yvon Boucher a été président des Producteurs de lait de la Montérégie-Est de 2014 à 2022. « Yvon a été maire de Saint-Césaire où il a vaincu la crise du verglas. Donc, pour lui, aucun obstacle n'est insurmontable », a révélé Daniel Gobeil. Ce dernier a décrit l'ancien administrateur comme « un gars de conviction et toujours bien préparé ». Il a aussi souligné la grande contribution de M. Boucher au sein de différentes instances, comme le comité quota P5 et Valacta. « Souvent, il répondait aussi présent aux Producteurs de bovins du Québec et à l'UPA. C'est quelqu'un de très impliqué », a-t-il dit.

Yvan Bastien a été président des Producteurs de lait d'Outaouais-Laurentides de 2018 à 2022. Daniel Gobeil l'a décrit comme un communicateur hors pair, très compétent et doté d'une grande intelligence. « Dès ton arrivée sur le CA, tu as challengé les élus et les employés, toujours pour trouver de meilleures idées pour le bien des producteurs et productrices de lait du Québec », a-t-il ajouté. M. Gobeil l'a aussi remercié pour le temps qu'il a investi dans le dossier de la révision du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers. « Même si [ton passage] a été court, quand on côtoie des gens comme toi, on s'en rappelle toute notre vie », a conclu le président des PLQ.

Richard Bouchard a été président des Producteurs de lait de la Capitale-Nationale-Côte-Nord de 2011 à 2022. Daniel Gobeil l'a remercié pour son implication dans différents comités, que ce soit pour proAction ou au sein de Valacta. Soulignant aussi que M. Bouchard a été un mentor pour lui à son arrivée au sein de l'organisation. Il a conclu : « Tes convictions, ton amour de la mise en marché collective et, bien sûr, ton travail acharné ont été reconnus par tes pairs. C'a été vraiment un plaisir de travailler avec toi et de te côtoyer au cours des dernières années. Tu as été un grand président et tu es aussi un ami pour la vie! »

(UPA), a parlé du sondage réalisé auprès des agriculteurs et agricultrices quant aux conséquences de l'inflation, de l'augmentation des coûts de production et de la flambée des taux d'intérêt sur leur situation financière. Il a mentionné que deux entreprises agricoles sur dix rapportent déjà une mauvaise ou très mauvaise santé financière et que près de cinq fermes sur dix prévoient une détérioration de leur condition au cours de la prochaine année. La situation est particulièrement difficile pour la relève, les fermes de productions animales et les entreprises en périphérie des grands centres. « Ce qui nous fait mal, c'est que 11 % des gens nous disent qu'ils veulent fermer boutique. 11 % sur 29 000 fermes, ça fait environ 3 000 fermes au Québec », a-t-il dit, ajoutant que l'UPA a présenté des solutions aux deux paliers de gouvernements, notamment l'instauration d'un compte d'urgence.

Il a aussi abordé les questions de l'aménagement du territoire et de la multiplication des questionnaires à remplir en lien avec les normes environnementales sur lesquelles l'UPA travaille ardemment.

PANEL SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les directeurs généraux de trois organisations apparentées aux PLQ : Élise Gosselin de Novalait, Daniel Lefebvre de Valacta et Johanne Chartier du CIAQ, ont participé à un panel sur le développement durable animé par Geneviève Rainville, directrice générale des PLQ. Les intervenants ont discuté des actions menées par chacune des organisations pour aider les producteurs à atteindre les objectifs en matière de développement durable.

PERTINENCE DES OUTILS DE MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE FACE AUX ENJEUX CONTEMPORAINS

Annie Royer, titulaire de la Chaire de recherche en analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective de l'Université Laval, s'est adressée aux producteurs pour leur présenter les fruits de la recherche concernant la pertinence des outils de mise en marché collective face aux enjeux contemporains. Elle a ainsi fait un bref retour historique sur le chemin parcouru avant de présenter les nouveaux enjeux et attentes sociétales et expliquer comment le système de mise en marché s'illustre face à ces enjeux. ■

**= Êtes-vous ouvert
au changement ?**

GONAbreed®

(acétate de gonadoreline) **injection**
100 µg/ml



[NOUVEAU]

estroPLAN®

(cloprosténol sodique) **injection**
250 µg/ml



[DE RETOUR SUR LE MARCHÉ]

> Discutez avec votre vétérinaire pour savoir comment GONAbreed® +
estroPLAN® peuvent être intégrés à votre programme de reproduction

solvet
L'innovation sur demande
solvet.ca/fr

BESOINS TOTAUX CANADIENS

Une croissance moins importante que prévu en 2022 et au ralenti en 2023

- Le calcul des besoins totaux (BT) permet d'estimer la demande de matière grasse sur le marché canadien en utilisant la consommation apparente intérieure comme référence. Chaque mois, la Commission canadienne du lait (CCL) utilise la production intérieure de matière grasse, les importations ainsi que la variation des stocks de beurre pour estimer les besoins totaux canadiens.

Par **ROCK ÉRIC HOUNHOUIGAN**,
agroéconomiste, PLQ

Le calcul des besoins totaux a évolué au fil du temps pour prendre en compte les importations de produits laitiers découlant des différents accords commerciaux. Entre 2016 et 2022, les importations à la hausse ont comblé 24 % de la croissance du marché canadien. Ainsi, la proportion du marché comblée par les importations est passée de 1 % en moyenne avant 2017 à 4,3 % en 2022, pour un total de 17,2 millions de kilogrammes de matière grasse.

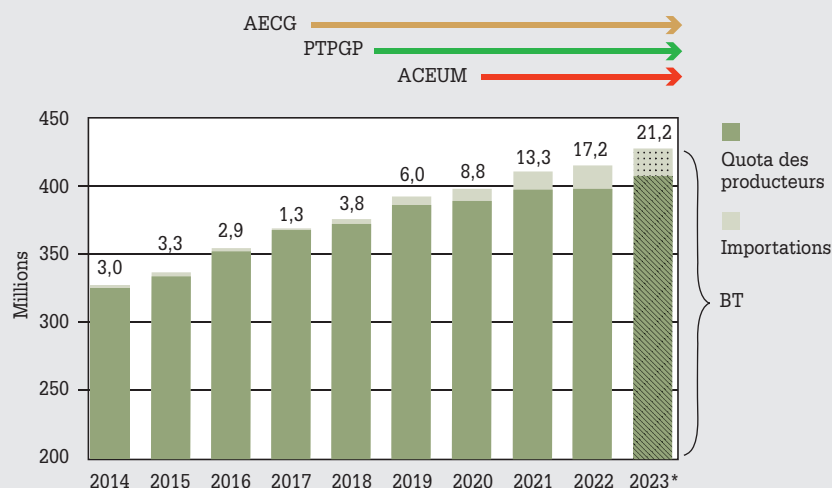
2022 : UNE CROISSANCE PLUS FAIBLE QUE LES ANNÉES PRÉCÉDENTES

En 2022, les besoins totaux canadiens ont connu une hausse de 1,1 %, une croissance moins importante que celle des dix dernières années, où l'augmentation annuelle était supérieure à 3 % en moyenne. Le ralentissement de la croissance s'explique principalement par un retour aux tendances de consommation d'avant la crise de la Covid-19. L'inflation a aussi contribué à freiner la croissance des marchés. On observe principalement une diminution des ventes dans le lait de consommation, une croissance moins importante dans le fromage, mais surtout un recul important dans le beurre.

De plus, les importations ont comblé la majorité de la croissance du marché. Entre 2021 et 2022, 3,9 millions de kg de matière grasse issue des importations sont entrés au pays, ce qui représente une augmentation de 29,4 %. Étant donné le contexte économique de 2022, où les prix mondiaux étaient



ÉVOLUTION DES BESOINS TOTAUX DEPUIS 2014



* Prévisions pour l'année 2023.

grande partie de celle-ci sera comblée par les importations, dont les quantités permises augmentent graduellement pendant les 6 années suivant l'entrée en vigueur de chaque entente commerciale. Pour l'AECG, le maximum a été atteint en 2023. Quant aux PTPGP et à l'ACEUM, la hausse est prévue respectivement jusqu'en 2024 et 2026 avant de se stabiliser. Les effets sur le marché canadien peuvent être visualisés dans le graphique. En 2023, on s'attend à une croissance des importations de 23 % par rapport à 2022.

De ce fait, la croissance du marché qui sera comblée par le lait canadien devrait se situer entre 1,2 % et 2,3 %. Le comité quota P5 a pris en compte cette prévision pour s'assurer que la production corresponde aux besoins du marché en annonçant des ajustements du droit de produire au cours des derniers mois. En comparant les trois premiers mois de 2023 au même mois de l'année précédente, les besoins totaux ont connu une hausse de 1,7 %. Plus de la moitié de cette croissance a déjà été comblée par des importations ayant mené à une situation près du scénario inférieur en termes de demande globale et de quota alloué.

Toutefois, il convient de noter que ces prévisions peuvent être influencées par l'évolution du contexte économique. ■

En 2023, on s'attend à une croissance des importations de 23 % par rapport à 2022.

élevés, les importations n'ont pas atteint la quantité totale de produits laitiers qui aurait pu être importée. Malgré ce constat, seulement 0,15 % de la croissance du marché de l'an dernier a été comblée par du lait canadien. La production ayant permis de répondre à cette croissance est principalement venue des provinces de P5, dans un contexte de ralentissement de la production dans l'Ouest.

CROISSANCE PRÉVUE POUR 2023

La CCL a établi une prévision de marché pour l'année 2023, estimant que la croissance des besoins totaux se situera entre 2,1 % et 3,1 %. Une

SILO-KING®

TRAITEMENT DE FOURRAGE

DISPONIBLE EN DEUX FORMATS
POUR MIEUX RÉPONDRE À VOS BESOINS



SEC



LIQUIDE

HOWICK, QC
Dustin Cullen
(514) 617-5688
cullenforage@gmail.com

SAINT-ÉDOUARD-DE-
LOTBINIÈRE, QC
Jérôme Lemay
(418) 569-9670
jeromelemay@telus.net

SAINT-ODILON, QC
Marco Pouliot
(418) 222-3044
fermedescaps@gmail.com



À quel âge faire vêler les taures?

■ «Vingt-deux mois demeure un objectif pertinent à condition d'avoir le gain moyen quotidien voulu. Sinon, vous allez payer pour ça pendant très longtemps.»

On a eu tendance ces dernières années à faire vêler nos taures plus jeunes. Il n'est plus rare de voir des élevages maintenir un âge moyen de 22 mois au premier vêlage. Les bénéfices potentiels de cette pratique sont évidents. En amorçant sa lactation plus tôt, l'animal génère des revenus plus vite. De plus, cela permet de réduire l'inventaire de taures. Enfin,

les dépenses d'alimentation des taures diminuent.

Faire vêler les taures plus tôt n'est toutefois pas sans risque. C'est la mise en garde qu'a faite le Dr Gavin Staley lors du Rendez-vous laitier de l'AQINAC en mars dernier. Ce vétérinaire américain a en effet observé que bon nombre d'éleveurs de la Californie – la région où il pratique – se sont tirés dans le pied en devançant les premiers vêlages. L'explication? «Leurs taures n'avaient pas atteint une maturité suffisante au moment de vêler, rapporte-t-il. Il y avait un décalage énorme entre l'âge au premier vêlage et le gain moyen quotidien.»

DES CONTRECOUPS

Le vétérinaire affirme que le manque de maturité au premier vêlage entraîne plusieurs conséquences négatives. La première, c'est une chute de productivité. Il cite à ce propos une recherche réalisée en 2013, où l'effet de l'immaturité des taures était bien visible (voir la figure 1). Il propose une règle du pouce intéressante : pour chaque kilo de poids manquant à une taure à son premier vêlage, il faut s'attendre à un déficit de production de lait de 7,5 kilos. Il ne faut pas s'en étonner, dit le vétérinaire en rappelant l'ordre de priorité dans lequel l'animal utilise les nutriments qu'il consomme : l'entretien, le développement des os et des muscles, la reproduction et enfin, la lactation.

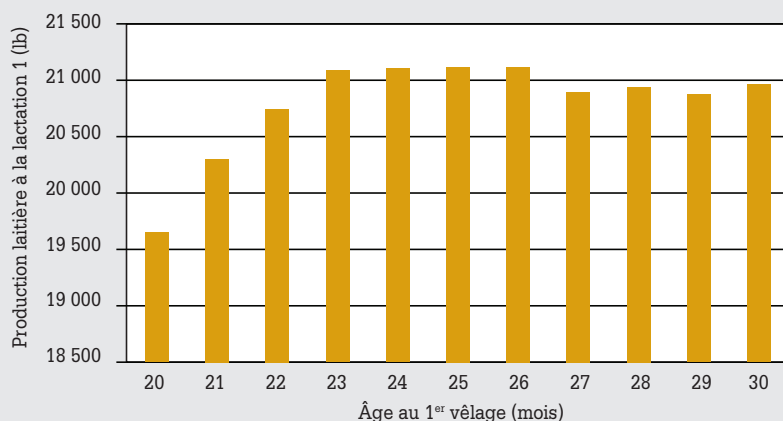
DES CONTRECOUPS

On pourrait croire que la taure qui vèle sans avoir la maturité souhaitée comblera son déficit de production lors des lactations suivantes. S'appuyant sur plusieurs études scientifiques, le vétérinaire soutient que ce n'est absolument pas le cas. «La perte de productivité se poursuivra aux lactations suivantes, dit-il. Avec une taure, il n'y a pas de bouton *reset* qui permet de repartir à neuf. Le retard de production est irrécupérable.»

Le Dr Staley recommande de se fixer des objectifs de gain de poids aux différentes étapes de développement des taures.

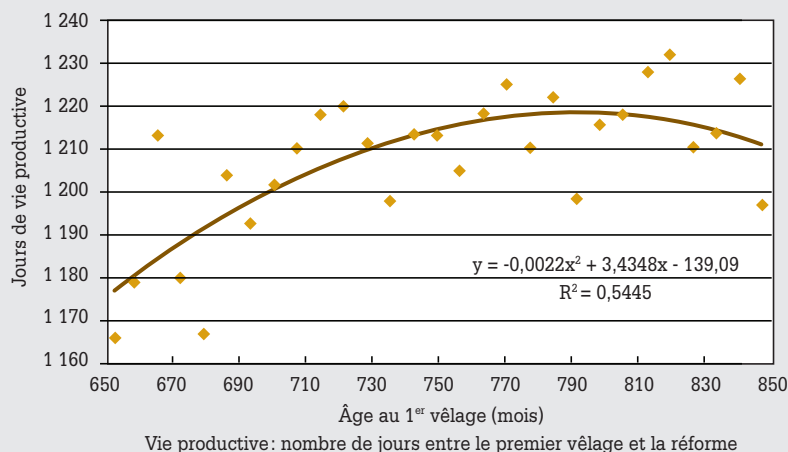


FIGURE 1 : RELATION ENTRE L'ÂGE AU PREMIER VÊLAGE ET LA PRODUCTION DE LAIT À LA PREMIÈRE LACTATION



Source: Curran et coll. (2013). *Professional Animal Scientist*, 29:1-9.

FIGURE 2 : RELATION ENTRE L'ÂGE AU PREMIER VÊLAGE ET LA LONGÉVITÉ DE L'ANIMAL DANS LE TROUPEAU



Source: Dr Albert de Vries, Ph. D., Université de la Floride;
Données DHIA: Vêlages dans l'État de New York, 2009; échantillon de 246 286 vaches.

La taure immature au moment du vêlage va poursuivre son développement pendant la lactation. Sauf que celui-ci sera beaucoup plus lent qu'avant la mise bas. « Son gain moyen quotidien sera sept fois plus faible qu'avant le vêlage, indique le vétérinaire. Il faudra pratiquement une lactation supplémentaire à la taure pour se rattraper sur ce plan. Et c'est un développement qui coûte cher. »

Le Dr Staley s'attaque aussi à cette croyance selon laquelle les taures qui vêlent jeunes ont une vie productive plus longue. En réalité, si elles sont immatures, c'est l'opposé qui se produit : elles sont plus souvent réformées

(voir la figure 2). Finalement, il signale que la performance de reproduction des taures immatures est moins bonne.

ADAPTER LA RÉGIE

Le spécialiste ne voudrait surtout pas donner l'impression qu'il s'oppose au vêlage hâtif. « L'objectif doit demeurer de vêler le plus tôt possible, lance-t-il. Vingt-deux mois demeure un objectif pertinent à condition d'avoir le gain moyen quotidien voulu. Sinon, vous allez payer pour cela pendant très longtemps. »

« L'erreur de plusieurs producteurs, ajoute-t-il, a été de ne pas ajuster leur régie en fonction du vêlage hâtif. »

Sur quoi se baser pour déterminer si une taure a atteint la maturité requise à son premier vêlage? Le vétérinaire fournit deux repères : le poids au prévêlage (après 260 jours de gestation) devrait équivaloir à 95 % du poids vif moyen des vaches à maturité alors qu'après le vêlage, il devrait représenter 85 % de ce poids moyen. Le poids moyen à maturité est basé sur le poids des vaches en troisième ou quatrième lactation, 80 à 120 jours après la mise bas. À partir du poids moyen à maturité et du poids de l'animal à sa naissance, il est facile de calculer le gain moyen quotidien qui permettra de s'assurer que les taures atteignent la maturité voulue au premier vêlage.

Le Dr Staley Gain souligne qu'il est important de surveiller le développement de la stature de la taure. « C'est facile d'engraisser une taure, dit-il. Ce qu'on veut, c'est que le gain de poids résulte d'un bon développement de la charpente. » Il recommande aussi de se fixer des objectifs aux différentes étapes du développement de l'animal.

Le vétérinaire termine en donnant trois conseils aux producteurs recherchant des premiers vêlages hâtifs. Un : se focaliser sur le gain de poids plutôt que sur la santé des taures. « Dans le passé, on a plutôt eu tendance à évaluer le succès en élevage par le taux de mortalité », déplore-t-il. Deux : fournir aux taures des aliments de qualité. « Si vous leur servez de la broche, ne vous attendez pas à une performance », prévient-il. Trois : donner de l'espace aux taures. Il constate que certains ont tendance à surcharger les enclos. ■

REMERCIEMENTS

La rédaction de cet article n'aurait pu être possible sans la collaboration de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC) qui nous a donné accès gracieusement aux conférences offertes durant le Rendez-vous laitier. Merci!

Tour d'horizon de l'Effcience du méthane

- En avril dernier, Lactanet a publié les premières évaluations génétiques officielles de l'Effcience du méthane dans la race holstein. Grâce à cette initiative menée en collaboration avec Alliance Semex, le Canada est devenu le premier pays à offrir des évaluations visant à réduire les émissions de méthane chez les bovins laitiers.

Par [HANNAH SWEETT](#), conseillère en transfert du savoir – portfolio génétique, et [BRIAN VAN DOORMAAL](#), chef des services, Lactanet

Le méthane (CH₄) est un puissant gaz à effet de serre (GES) qui réchauffe l'atmosphère à un taux 25 à 27 fois plus élevé que celui du dioxyde de carbone. La vache holstein moyenne produit près de 500 g de CH₄ par jour, 180 kg par année, principalement en raison de la fermentation entérique, c'est-à-dire l'éruclation. Une différence de 30 % au-dessus ou en dessous de la moyenne peut aussi être observée d'une vache à l'autre, signifiant que les émissions de CH₄ de deux vaches dans le même troupeau peuvent varier de 110 kg par année. Les émissions de méthane peuvent aussi représenter une perte de 4 à 7 % de l'apport énergétique brut de l'animal¹. Les différences dans les émissions d'un animal à l'autre et la perte d'apport énergétique font ressortir la possibilité de réduire les émissions de méthane en utilisant la sélection génétique.

LES DONNÉES

La collecte de données sur le CH₄ a été rendue possible dans le cadre de deux projets intitulés Efficient Dairy Genome Project (EDGP) et Resilient Dairy Genome Project (RDGP) décrits sur le site resilientdairy.ca. Ces projets de recherche comprenaient aussi la collecte de données spectrales à infrarouge (MIR) à partir d'échantillons de lait de chaque vache, incluant des données sur le CH₄. Des chercheurs de l'Université de Guelph ont eu recours à l'intelligence artificielle et à l'apprentissage automatique pour déterminer que les données MIR du lait d'une vache peuvent être utilisées comme un bon prédicteur de ses émissions de CH₄. Grâce à ce résultat déterminant, Lactanet a pu reproduire cette recherche au moyen de plusieurs étapes de traitement de données et développer des prédictions du CH₄ en utilisant des données spectrales du lait



et des données sur le CH₄ collectées dans des troupeaux de recherche au Canada. Les données résultantes utilisées pour les évaluations génétiques de l'Effizienz du méthane sont le CH₄ prédit par les données MIR du lait chez des vaches holsteins en première lactation ayant une production variant de 120 à 185 jours. Cela inclut des relevés de plus de 700 000 vaches de troupeaux inscrits au contrôle laitier dans l'ensemble du Canada.

ÉVALUATION GÉNÉTIQUE DE L'EFFICIENCIE DU MÉTHANE

Comme les évaluations génétiques de l'Effizienz alimentaire et de la Santé des onglons, les évaluations de l'Effizienz du méthane sont calculées au moyen d'une méthodologie en une seule étape qui utilise toutes les données liées à la généalogie, à la performance et au génotype. Les évaluations canadiennes de l'Effizienz du méthane sont axées sur la sélection en vue de la réduction du CH₄ sans incidence sur la production. Par conséquent, l'Effizienz du méthane peut être définie comme une production de méthane génétiquement indépendante des rendements en lait, en gras et en protéine. L'Effizienz du méthane a une fiabilité moyenne supérieure à 70 % chez les jeunes taureaux et les génisses génotypées.

INTERPRÉTATION ET ACCÈS

L'Effizienz du méthane est un caractère fonctionnel exprimé sous forme de Valeur d'élevage relative (VÉR) avec une moyenne de 100 et un écart général de 85 à 115. Dans le groupe de plus de 2 000 taureaux ayant fait l'objet d'une évaluation officielle de l'Effizienz du méthane, approximativement 74 % des VÉR se situeront entre 95 et 105 (voir la figure 1). Plus la VÉR d'un taureau est élevée, moins ses filles devraient produire de CH₄; ainsi, pour chaque hausse de 5 points dans la VÉR d'un taureau pour l'Effizienz du méthane, ses filles devraient produire environ 3 kilogrammes de CH₄ en moins par année. Cela équivaut à une réduction des émissions de CH₄ de 1,5 % par vache par année, et il est possible que la réduction atteigne un taux de 20 % à 30 % d'ici 2050.

Le modèle d'accès aux évaluations de l'Effizienz du méthane pour les

FIGURE 1 : DISTRIBUTION DES VALEURS D'ÉLEVAGE RELATIVES (VÉR) DE L'EFFICIENCIE DU MÉTHANE DES TAUREAUX OFFICIELS

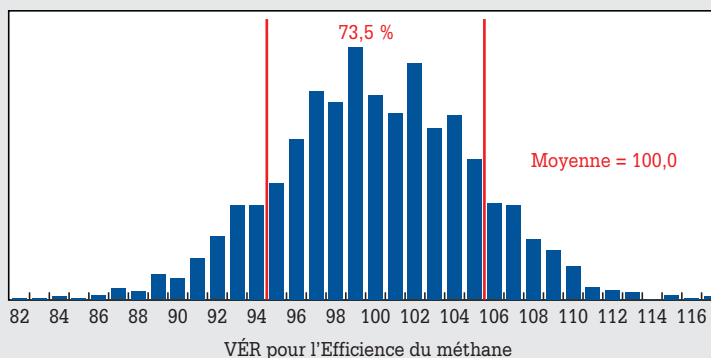
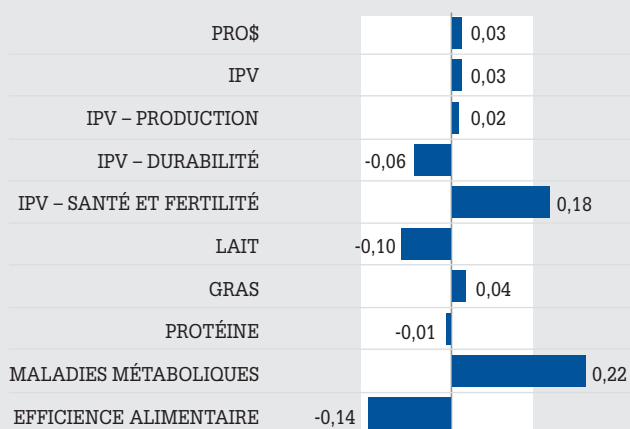


FIGURE 2 : CORRÉLATIONS DES ÉPREUVES HOLSTEINS ENTRE L'EFFICIENCIE DU MÉTHANE ET D'AUTRES CARACTÈRES (LA ZONE BLANCHE REPRÉSENTE DES CORRÉLATIONS À ± 15 %)



génisses et les vaches de troupeaux canadiens imitera la stratégie actuelle utilisée pour l'Effizienz alimentaire. Toutefois, l'Effizienz alimentaire et l'Effizienz du méthane seront regroupées en tant que caractères de durabilité. Depuis la publication des évaluations génétiques en avril 2023, les VÉR de l'Effizienz du méthane sont automatiquement publiées pour toutes les femelles holsteins liées à l'inventaire d'un troupeau inscrit au contrôle laitier. Les évaluations officielles de l'Effizienz du méthane des taureaux éprouvés basées sur leurs filles soumises au contrôle laitier au Canada avec des données MIR sont aussi automatiquement publiées. Les évaluations de l'Effizienz du méthane de tous les autres mâles et femelles doivent être achetées.

CORRÉLATIONS AVEC D'AUTRES CARACTÈRES

L'Effizienz du méthane n'a pas de corrélation indésirable significative avec d'autres caractères, y compris l'IPV et Pro\$, ainsi qu'avec les caractères de production (voir la figure 2). Cela est prévu, car l'Effizienz du méthane est conçue pour être génétiquement indépendante des rendements en lait, en gras et en protéine. Il existe une légère relation positive entre le composant de Santé et fertilité de l'IPV et la Résistance aux maladies métaboliques. ■

¹ Benchaar, C. (24 janvier 2023). *Stratégies nutritionnelles visant à atténuer les émissions de méthane entérique chez les vaches laitières : état des connaissances et nouvelles perspectives*. Présentation au deuxième symposium virtuel du Centre de recherche et de développement de Sherbrooke, Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Exigences du code de pratiques concernant les veaux – Partie I

Par MYRIAM FALCON, agr., conseillère en agronomie, et CHANTAL FLEURY, agr., directrice adjointe de la recherche économique, PLQ; STEVE ADAM, agr., consultant en production laitière, Confort et bien-être animal, Lactanet

TOUS LES VEAUX. PEU IMPORTE LE LOGEMENT

Peu importe le système de logement, les veaux doivent être en mesure de se lever et de se coucher avec aisance, de se retourner complètement, de se tenir debout sans toucher le haut de l'enceinte, d'adopter des postures de repos en étant couchés sur le ventre et sur le côté, de faire leur toilette et d'être en contact visuel avec d'autres bovins. Il faut donc faire attention à l'accumulation de litière et s'assurer que les veaux ne touchent pas le plafond, principalement dans les huches.

Les veaux logés en groupe doivent avoir des surfaces recouvertes de litière suffisamment grandes pour leur permettre de tous se reposer confortablement en même temps. La présence de litière sèche est un élément clé à retenir pour contribuer à la santé des veaux et à leur confort.

- La section 2.2.1 du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers (Code) traite du logement des veaux non sevrés. Les exigences y sont réparties entre celles qui s'appliquent à tous les systèmes de logement, au logement intérieur et au logement à l'extérieur. En effet, les exigences diffèrent entre le logement des veaux à l'intérieur et celui à l'extérieur. Voici les exigences à respecter peu importe le type de logement et lorsque les veaux sont logés à l'intérieur.



OUTILS PRATIQUES DE LACTANET À CONSULTER

Fiches sur
les veaux :



Fiche sur le logement
des veaux :



Guide d'élevage de
la génisse laitière :



Aucune dimension minimum n'est exigée pour les enclos individuels ou de groupe, tant que le ou les veaux peuvent adopter des postures de repos normales.

Dans certaines situations, il est permis d'attacher des veaux, mais ils doivent porter un collier. L'attache des veaux est autorisée pour les veaux logés dans des huches à l'extérieur (à lire dans la revue, édition juillet-août 2023). Un collier fait avec des cordes à balles de foin n'est pas accepté.

VEAUX LOGÉS À L'INTÉRIEUR

Les veaux logés à l'intérieur ne peuvent pas être attachés comme pratique normale de logement. Cette nouvelle exigence entrera en vigueur dès le 1^{er} avril 2024. Par pratique normale, on insinue qu'il est possible d'attacher un veau pour une courte période, par exemple pendant que le repas de lait serait servi à des veaux logés en groupe, mais pas le reste du temps.

Quelques options s'offrent aux producteurs qui devront détacher leurs veaux le 1^{er} avril 2024. Il est possible d'installer des enclos individuels dans

l'étable ou encore des huches à l'extérieur si l'espace à l'intérieur est insuffisant. Avant d'investir des montants importants, il est bon de se rappeler que les producteurs qui logent leurs veaux individuellement devront commencer à réfléchir à comment ils passeront au logement en paire ou en groupe à compter du 1^{er} avril 2031. Un plan, établi en collaboration avec un médecin vétérinaire, un agronome ou un autre conseiller qualifié, sera demandé.

Puisque passer du logement individuel au logement en paire ou en

groupe peut entraîner des changements importants à la conception des bâtiments et à la régie des veaux, cette exigence entrera en vigueur à compter du 1^{er} avril 2031, ce qui permettra aux producteurs de bien se préparer. Le logement en paire nécessite généralement de moins grands changements que passer au logement en groupe et il procure les mêmes bénéfices pour le développement cognitif et social des veaux.

Il est également important de noter que le pairage ou le groupage des veaux devra être fait avant l'âge de 4 semaines pour les veaux qui sont en bonne santé, robustes et compatibles. Cela signifie que si un veau est malade, le pairage/groupage pourra être retardé, ou qu'un veau en groupe qui tombe malade pourra être séparé du reste du groupe. Si vous n'avez pas un nombre suffisant de veaux d'âge, de taille et ayant une vitesse d'abreuvement compatible, le pairage/groupage des veaux pourra être retardé.

À QUOI PENSER AVANT DE REGROUPER DES VEAUX?

Pour loger des veaux en paire ou en groupe, leur système immunitaire

Le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers révisé a été publié le 30 mars 2023 et il entrera en vigueur le 1^{er} avril 2024. Certaines exigences du Code seront toutefois effectives après cette date. Entretemps, le Code de pratiques pour les bovins laitiers de 2009 demeure en vigueur.

« Les veaux logés en groupes doivent avoir des surfaces recouvertes de litière suffisamment grandes pour leur permettre de tous se reposer confortablement en même temps. La présence de litière sèche est un élément clé à retenir pour contribuer à la santé des veaux et à leur confort. »



Les veaux **nouveau-nés** doivent recevoir un apport quotidien total d'**au moins 15 % de leur poids de naissance** en lait ou en lait de remplacement, **soit 6 L par jour** pour les veaux holsteins.

Les veaux âgés de **7 à 28 jours** doivent recevoir **au moins 20 % de leur poids de naissance, soit 8 L par jour** pour les veaux holsteins.

doit être bon : la gestion du colostrum est primordiale pour leur offrir un bon départ. La qualité du colostrum, la quantité, la propreté et le moment du premier repas auront un impact sur le succès ou non du transfert passif d'immunité et la santé des jeunes veaux.

Outre la gestion du colostrum, la quantité et la propreté de la litière, la surface de repos disponible, la qualité de l'air et l'alimentation sont d'autant plus importantes pour loger des veaux en paire ou en groupe avec succès.

Pour réduire le tétage entre les veaux en groupe, le système d'alimentation devrait avoir une tétine et offrir des quantités de lait importantes. En plus des bénéfices quant à la digestion du lait, la tétine permet aux veaux de combler leur besoin de téter, ce qui réduit de façon significative les tétages entre les veaux. Les veaux nouveau-nés doivent recevoir un apport quotidien total d'au moins 15 % de leur poids de naissance en lait ou en lait de remplacement, soit 6 L par jour pour les veaux holsteins. Les veaux âgés de 7 à 28 jours doivent, quant à eux, recevoir au moins 20 % de leur poids de naissance, soit 8 L par jour pour les veaux holsteins.



Outre La gestion Du Colostrum, La quantité et La Propreté De La Litière, La surface De Repos Disponible, La qualité De L'air et L'alimentation sont D'autant Plus importantes Pour Loger Des veaux en Paire ou en groupe avec succès.

La taille des groupes et l'uniformité des veaux qui font partie du groupe sont importantes pour réduire la compétition entre eux : les groupes de moins de 8 veaux présentent moins de maladies respiratoires que les groupes de 8 à 10 veaux ou plus. Les veaux devraient avoir un âge et une taille similaires.

Enfin, il faut s'assurer d'un bon changement d'air selon la saison et éviter les courants d'air à la hauteur des veaux par temps froid (maximum 60 pieds par minute).

N'hésitez pas à discuter avec vos conseillers de votre plan de transition vers le logement en paire ou en groupe.

À lire : la Partie II de cet article dans la revue, édition juillet-août. Il sera question des exigences concernant les veaux logés à l'extérieur. ■



Pour visionner le webinaire :



Pour obtenir le Code complet :



Concours Lait'xcellent 2022

- Le travail accompli par les producteurs au cours de la dernière année pour obtenir un lait de qualité a été reconnu dans le cadre de l'édition 2022 du concours Lait'xcellent.

LES GAGNANTS DU VOLET EXCELLENCE

Le volet Excellence de ce concours a pour objectif de reconnaître les fermes qui obtiennent les meilleurs résultats en qualité dans chacune des régions ainsi qu'à l'échelle du Québec.

Le nom des gagnants provinciaux de ce volet a été dévoilé le 19 avril dernier :

- **Lait'xcellent Or** : Véronique Lévesque et Réjean Morin, Ferme Morine
 - **Lait'xcellent Argent** : Martin et Jean-Pierre Forcier, Ferme J.P. & M.L. Forcier
 - **Lait'xcellent Bronze** : Michel Paiement, Ferme Michel Paiement
- Vous trouverez dans les pages qui suivent une présentation des gagnants de ce volet.

LE VOLET DISTINCTION

Le volet Distinction du concours Lait'xcellent a comme objectif de reconnaître toutes les fermes qui obtiennent de très bons résultats en qualité.

CERTIFICATS TRÈS GRANDE DISTINCTION

Des certificats Très grande distinction ont été remis aux producteurs qui ont obtenu les résultats suivants :

- Bactéries totales : moyenne inférieure à 10 000/ml, aucun résultat supérieur à 30 000/ml
- Cellules somatiques : moyenne inférieure à 150 000/ml, aucun résultat supérieur à 250 000/ml

En avril, un tirage au sort de deux bourses de 750 \$ a été effectué par Daniel Gobeil, le président des Producteurs de lait du Québec, parmi les fermes ayant obtenu un certificat Très grande distinction. Les gagnants sont :

- Ferme Claude Dupont & Diane Bouchard SENC, Saint-Pamphile
- Ferme Verjatin Holstein inc., Saint-Gervais

La liste des fermes qui ont reçu un certificat Très grande distinction est publiée à la page 30.

CERTIFICATS GRANDE DISTINCTION

Cette année aussi, des certificats Grande distinction ont été remis aux producteurs qui ont obtenu les résultats suivants :

- Bactéries totales : moyenne inférieure à 25 000/ml, aucun résultat supérieur à 40 000/ml
- Cellules somatiques : moyenne inférieure à 200 000/ml, aucun résultat supérieur à 250 000/ml

VOLET AMÉLIORATION

Le volet Amélioration vise à reconnaître les efforts déployés par les producteurs qui ont connu une bonne amélioration de leurs résultats en qualité.

Pour obtenir un certificat dans ce volet, il faut que

- le pointage de la ferme, calculé avec la formule du volet Excellence, ait augmenté de 20 % par rapport à l'année précédente
- les trois derniers résultats soient conformes en bactéries totales et cellules somatiques.

CRITÈRES DE SÉLECTION 2022 POUR LES VOLETS EXCELLENCE, DISTINCTION ET AMÉLIORATION

Les fermes sélectionnées pour le concours Lait'xcellent devaient respecter les critères suivants :

- Le lait ne doit pas avoir été refusé à la ferme.
- Le lait collecté et livré doit en tout temps être exempt d'antiseptiques, d'antibiotiques et d'autres produits chimiques ou biochimiques étrangers à la nature du lait.
- Le lait collecté et livré ne doit en aucun temps être adulteré par l'eau.
- La ferme doit être accréditée au programme proAction.
- Le producteur doit présenter un minimum de 9 résultats sur 12 analyses mensuelles en cellules somatiques et en bactéries totales.

L'Or pour la Ferme Morine

- La Ferme Morine de Coaticook remporte les grands honneurs grâce à une moyenne de 4000 bactéries totales et de 26 583 cellules somatiques par ml.



Véronique Lévesque et Réjean Morin montent sur le podium de Lait'xcellent pour une troisième année consécutive. Ils ont remporté l'Or en 2020 et l'Argent en 2021. « On est contents, c'est une grande fierté pour nous. On a battu notre record de pointage cette année en plus », lance Réjean. Les deux producteurs le disent d'emblée, remporter des prix n'est toutefois pas un de leurs objectifs. Leur priorité, c'est plutôt d'avoir un troupeau en santé. Véronique explique : « Notre bonheur, c'est d'ouvrir la porte de l'étable et de voir que tout va bien. Notre métier, on l'aime tellement plus quand nos vaches sont en santé. »

Le troupeau compte 65 têtes, dont 35 vaches en lactation. Véronique et Réjean ont une routine de travail rigoureuse autant dans l'étable qu'aux champs. La traite est faite aux mêmes heures chaque jour et une attention particulière est accordée à la propreté des stalles et du pis. « La qualité du lait, c'est un ensemble de choses. Oui, les vaches doivent être au sec, mais il faut aussi penser à la qualité des fourrages et à la conservation des aliments. Tout doit être A1 », ajoute Véronique. Selon les deux propriétaires de la Ferme Morine, la qualité du lait se joue également dans les détails, comme assurer une présence régulière dans l'étable. « On fait au moins 6 ou 7 tournées par jour pour s'assurer que les vaches sont au sec. Ça prend cinq minutes! C'est un bon investissement de temps qui fait toute la différence », affirme Réjean. Les animaux vont aussi aux pâturages de mai à octobre, ce qui contribue grandement à leur bien-être et leur santé.

Véronique et Réjean sont partenaires en affaires et partenaires dans la vie. Cette année, ils célèbrent leur



Frédéric (à droite) vient de terminer ses études en production animale et il travaille désormais à temps plein dans l'entreprise. Jérémie (à gauche) qui est en secondaire 4 est aussi intéressé à prendre la relève.

22^e anniversaire de vie commune. « On déjeune, on dîne et on soupe ensemble tous les jours. On travaille vraiment en harmonie. On rit beaucoup », dit Véronique. Elle explique que chacun a ses tâches dans l'entreprise. Elle est responsable de la traite du matin et de l'administration tandis que Réjean fait la traite du soir et gère tout ce qui touche à la nutrition. Ensemble, ils s'occupent de la génétique. Leurs fils Frédéric et Jérémie sont aussi impliqués dans l'entreprise. Frédéric vient de terminer ses études en production animale et y travaille désormais à temps plein. Jérémie, qui est en secondaire 4, est aussi intéressé à prendre la relève.

À travers leur vie bien remplie, Véronique et Réjean essaient de prendre des moments de repos et de passer du temps en famille. « On a un bateau. On aime en faire l'été avec les enfants. C'est le moment qu'on prend pour décrocher en famille et avec nos

amis. Ça nous change du travail et nous permet de parler d'autres choses que de l'entreprise, dit Véronique. Et, au printemps, on a l'érablière. Encore une fois, c'est en famille qu'on fait les sucres. On est à la chaudière, alors les garçons viennent nous aider. »

La vie à la ferme leur a permis de transmettre de belles valeurs à leurs enfants et c'est une grande fierté de voir qu'aujourd'hui Frédéric et Jérémie marchent dans leurs traces. « Grandir sur une ferme, raconte Véronique, ça rend des enfants autonomes, matures et débrouillards. Ils nous suivent dans nos tâches depuis toujours. C'est vraiment beau de les voir. »

Les propriétaires de la Ferme Morine ont-ils des projets pour le futur? « Oui, conclut Véronique. On veut intégrer la relève et prendre un peu plus de temps pour notre couple. » Réjean renchérit en riant : « Si on veut faire un autre 22 ans! » ■

« Notre bonheur, c'est d'ouvrir la porte de l'étable et de voir que tout va bien. Notre métier, on l'aime tellement plus quand nos vaches sont en santé. »

La Ferme J. P. & M. L. Forcier décroche l'Argent

- La Ferme J. P. & M. L. Forcier de Saint-Louis remporte Lait'xcellent Argent grâce à une moyenne de 3 667 bactéries totales et de 36 417 cellules somatiques par ml.



La nouvelle étable a été conçue pour être agrandie au besoin.

Martin et son père Jean-Pierre Forcier sont propriétaires de la ferme située en Montérégie-Est. L'entreprise a remporté des certificats Grande distinction et Très grande distinction dans les dernières années, mais c'est la première fois qu'elle se classe parmi les gagnants provinciaux du concours Lait'xcellent.

Martin est la troisième génération à œuvrer dans l'entreprise. Il s'est joint à son père en 2014 après avoir travaillé ailleurs pendant plusieurs années comme machiniste. La ferme compte 90 têtes, dont 45 vaches en lactation, qui sont logées dans une étable en stabulation libre depuis 2019. Martin et son père ont amorcé la conception de leur nouveau bâtiment en 2016. « Il n'y avait jamais eu d'améliorations dans notre ancienne étable. On voyait qu'on était rendus au bout du bâtiment et que les vaches manquaient de confort. J'ai visité des fermes pendant deux ans pour voir ce qui se faisait et monter l'étable que je voulais. En

Cette année, on s'était donné comme objectif de retrouver les chiffres qu'on avait en traite attachée et d'obtenir un certificat Grande Distinction. Gagner un Prix au niveau Provincial, c'est au-delà de nos attentes. On est vraiment fiers.

2018, on a commencé à construire. Et en mai 2019, les premières vaches se rendaient au robot », raconte Martin.

La transition a apporté son lot de défis. Les animaux ont dû s'adapter au nouveau bâtiment et les producteurs aux nouvelles méthodes de travail. Martin et Jean-Pierre ont persévéré, et aujourd'hui ils récoltent le fruit de leurs efforts. « Cette année, souligne Martin, on s'était donné comme objectif de retrouver les chiffres qu'on avait en traite attachée et d'obtenir un certificat Grande distinction. Gagner un prix au niveau provincial, c'est au-delà de nos attentes. On est vraiment fiers. »

Selon lui, la qualité du lait passe avant tout par la prévention. Il se décrit d'ailleurs comme un agriculteur minutieux. « Je fais un entretien rigoureux et je suis très présent. Je gratte les logettes plusieurs fois par jour », donne-t-il en exemple. Le producteur fait aussi un suivi serré de l'état de santé de chaque vache à l'aide notamment des données qu'il obtient du robot de traite.

Quels sont ses projets pour le futur? L'objectif de Martin, c'est de faire grandir l'entreprise, parce qu'il a trois fils et la relève est assurée. « Le bâtiment a été construit pour être agrandi. Les tuyaux sont enterrés et prêts à être mis en opération si jamais il y a une phase deux », explique-t-il. Martin souhaite donc se procurer du quota. « Le but, poursuit-il, c'est de maximiser le robot. Ça peut aller plus vite qu'on pense. »

Martin est fier du chemin parcouru au cours des dernières années et il est heureux de partager sa passion pour l'agriculture avec sa famille. Il conclut : « Ce qui me rend le plus fier, c'est d'être bien entouré. Mes enfants et ma conjointe viennent m'aider quand j'en ai besoin. Je peux toujours compter sur eux. » ■



Depuis 2019, la traite se fait de manière robotisée à la Ferme J. P. & M. L. Forcier.

La Ferme Michel Paiement remporte le Bronze

- La Ferme Michel Paiement de Mirabel gagne Lait'xcellent Bronze grâce à une moyenne de 5 171 bactéries totales et de 32 129 cellules somatiques par ml.

C'est une grande fierté pour Michel d'être sur le podium de Lait'xcellent. « Je suis heureux, je travaille fort pour ça. Mon but, c'est de faire un lait de qualité et de toujours m'améliorer », explique celui qui a remporté le Bronze l'an dernier également.

Michel a une trentaine de vaches en lactation. Ils élèvent six différentes races et fait des croisements génétiques. Cet intérêt pour la génétique a commencé il y a un peu plus de 10 ans. « J'avais vu sur Internet des producteurs faire des croisements.





Le troupeau de Michel est composé de six différences races. Le producteur fait des croisements génétiques.

« Cette année, mon pointage est encore plus bas que l'an passé. Je m'améliore toujours et je vais être encore là l'année prochaine. »

C'est quelque chose qui est très populaire aux États-Unis, entre autres. Je me suis dit que j'allais essayer moi aussi », raconte-t-il. On retrouve dans son troupeau des vaches de race holstein, jersey et suisse brune, mais aussi la gyr, une race qui vient de l'Inde. Le croisement entre la holstein et la jersey est un des préférés de Michel. Il explique : « La jersey est une vache très amicale et elle produit plus de gras. »

Le producteur accorde une attention particulière à la santé de ses vaches et a des résultats remarquables en ce qui concerne leur longévité. « J'aime garder mes vaches longtemps. Elles sont en santé et je n'ai pas de cas de fièvre de lait. La moyenne d'âge du troupeau est entre 6 et 8 ans, dit-il. J'ai deux vaches de

11 ans, une holstein et une jersey-holstein. » Michel connaît aussi très bien ses vaches et il s'adapte à chacune d'elles lors de la traite : « Quand j'arrive à côté de mes vaches pour la traite, elles reconnaissent ma voix, elles se tassent et elles ne bougent pas. J'ai une bonne relation avec mes vaches. » Michel peut aussi compter sur l'aide de son fils Mavrick pour différents travaux dans l'entreprise. « Mavrick parle d'étudier en agriculture, dit-il, mais je ne le pousse pas, il est encore jeune. »

Michel aime la variété des tâches que lui apporte son métier et les défis qu'il doit relever chaque saison. « Je fais tout moi-même, raconte-t-il. Je fais ma mécanique et l'entretien des machineries. J'ai aussi toujours hâte à l'été pour les semences, les récoltes

et les foins. L'an passé, je me suis acheté une batteuse et des séchoirs à maïs pour tout faire moi-même. » Pour lui, l'alimentation des vaches est d'ailleurs un facteur clé pour favoriser la qualité du lait : « Les foins doivent être faits à la perfection ! C'est vraiment important pour la qualité du lait. Je fais 1 200 balles rondes enrobées par année. »

Michel veut continuer son travail rigoureux et espère être encore finaliste du concours l'an prochain. « Cette année, mon pointage est encore plus bas que l'an passé. Je m'améliore toujours et je vais être encore là l'année prochaine, dit-il. Mon père, en haut, doit être fier de voir mes résultats, c'était toujours une fierté pour lui de gagner un Lait'xcellent régional. » ■

CONCOURS LAIT'XCELLENT 2022 • LISTE DES GAGNANTS D'UN CERTIFICAT

TRÈS GRANDE DISTINCTION

En 2022, ces fermes ont obtenu une moyenne de bactéries totales inférieure à 10 000/ml et aucun résultat supérieur à 30 000/ml ainsi qu'une moyenne en cellules somatiques inférieure à 150 000/ml et aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

9356-7824 Québec inc.
(Ferme JMA Gauthier)
Lorrainville

Ferme Carpentier et Fils inc.
Béarn

Ferme Médosyl inc.
Laverlochère

Ferme Clarital inc.
Laverlochère

Ferme Desaulstein inc.
Amos

Ferme Bérichel et Fils 2007 inc.
Saint-Bruno-de-Guigues

9160-5006 Québec inc.
(Ferme Rose Haven)
Lorrainville

Ferme Sincal
(9162-9824 Québec inc.)
Fabre

Ferme Laitière Ste-Anne SENC
Roquemaure

9232-7295 Québec inc.
Latulipe

Ferme Lortan et Fils inc.
Saint-Eugène-de-Guigues

BAS-SAINT-LAURENT

Ferme Jolipré Holstein inc.
Saint-Moïse

Ferme Hironnelle Sainte-Hélène inc.
Sainte-Hélène

Ferme Matalik inc.
Causapscal

Ferme Rotaly enr.
Sainte-Hélène

Pelletier Patrice
Kamouraska

Ferme M.P. Morissette inc.
Cacouna

Ferme R.C. Truchon et Fils inc.
Matane

Ferme Jean-Baptiste Lepage
& Fils inc.
Rimouski

Ferme Jym inc.
Kamouraska

Ferme Pierrelac inc.
Mont-Carmel

9074-5837 Québec inc. (Ferme
Rodemsay)
Sayabec

Ferme Yvon Lévesque & Fils SENC
Saint-Gabriel-de-Rimouski

Ferme Lecy (2012) inc.
Mont-Carmel

Ferme Agil Holstein inc.
Rimouski

Ferme Rédempt inc.
La Rédemption

Ferme R. & N. Malenfant inc.
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

Ferme Simard (2012) inc.
Rivière-Ouelle

Ferme Hudon & Fils inc.
Saint-Anaclet

Ferme Duparc Itée
Sainte-Luce

Ferme Berlande inc.
Biencourt

Ferme Paquetière inc.
Amqui

Ferme des Plaines
Sainte-Flavie

Ferme Léonard Gagné et Fils inc.
Sainte-Luce

Ferme Rioloit (1999) inc.
Saint-Jean-de-Dieu

Ferme Pocatoise Itée
La Pocatière

Ferme des Basses Terres inc.
Saint-Pascal

Ferme J.C.P. Ruest Itée
Saint-Anaclet

Ferme Vert D'Or inc.
Sainte-Hélène

Ferme Beranne inc.
Sainte-Flavie

Ferme des Lebel 2011 inc.
Saint-Fabien

Ferme Chouinard (2015) inc.
Témiscouata-sur-le-Lac

Ferme Saumonière enr.
Saint-Onésime-d'Ixworth

Ferme Denijos inc.
Saint-Cyprien

Ferme J. & A. Rioux inc.
Saint-Éloi

Ferme de la Plaine Holstein inc.
L'Isle-Verte

Ferme Patro & Fils 2010 inc.
Saint-Jean-de-Dieu

Ferme L.D. Côté inc.
Saint-Éloi

Ferme Alain Pelletier inc.
Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Ferme Dupierre
Dégelis

Roy Réal
Saint-Épiphanie

Ferme Malcali inc.
Trois-Pistoles

Ferme H.R. Bélanger
Saint-Modeste

Ferme Jendro inc.
Rimouski

Ferme Vie-Belle inc.
Matane

Dionne Denis
Kamouraska

9183-4085 Québec inc.
Sainte-Jeanne-d'Arc

Ferme des Crans (1997) inc.
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Morin Guy
Packington

Ferme Sudri inc.
Rivière-Ouelle

Ferme Annick inc.
Baie-des-Sables

Ferme Klosterhos inc.
Rivière-Ouelle

Ferme J.S. Lamonde inc.
Sainte-Hélène

9190-6479 Québec inc.
Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Ferme Martin Paul inc.
Price

Ferme Malinald inc.
Amqui

Ferme Flots Bleus inc.
Rimouski

Ferme Dupuis Isle-Verte inc.
L'Isle-Verte

Ferme Bernel inc.
Saint-Jean-de-Dieu

Ferme Paradis des Côtes inc.
Kamouraska

Ferme Guimond et Fils inc.
Rimouski

Ferme Beaupré SENC
Saint-Valérien

Ferme Hudon inc.
Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Ferme Nicodia inc.
Sainte-Rita

2525-1158 Québec inc.
Saint-Arsène

Ferme Tremaro inc.
La Pocatière

9286-1475 Québec inc.
(Ferme R.D. Pelletier)
La Pocatière

Ferme Édital inc.
Saint-Pascal

9111-1971 Québec inc.
Témiscouata-sur-le-Lac

Ferme Beauroy inc.
Saint-Valérien

Ferme Jerrey inc.
Val-Brillant

Ferme Mon Rocher (2010) inc.
Saint-Éloi

Ferme Or Blanc 2007 SENC
Saint-Jean-de-Dieu

Du Canton 2018 inc.
Saint-Éloi

Ferme Black Gable inc.
Grand-Métis

La Ferme Castelfoie inc.
Rivière-du-Loup

Ferme Dublait enr.
Saint-Épiphanie

Ferme Bervi SENC
Saint-Joseph-de-Kamouraska

Ferme des Perles inc.
Saint-Pascal

Ferme Lubéric inc.
Rivière-Ouelle

9263-9855 Québec inc.
(Ferme Joli Site)
Saint-Gabriel-de-Rimouski

Ferme Jean-Yves Lamarre inc.
Saint-Léandre

CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

Ferme Rivière Portneuf enr.
Pont-Rouge

Ferme Hengil SENC
Saint-Hilarion

Ferme Marieclaire inc.
Québec

Ferme Rocheleau inc.
Pont-Rouge

Ferme Anse-Creuse inc.
Sacré-Cœur

Ferme Louigy inc.
Saint-Casimir

Ferme Gillo
Pont-Rouge

Gestion Jean Jacobs inc.
Cap-Santé

Ferme Geno inc.
Saint-Marc-des-Carières

Ferme Ancestrale Larue inc.
Neuveville

**Ferme Joseph-Edmond Boudreault
et Fils inc.**
Saint-Irénée

Ferme Comaro inc.
Pont-Rouge

Ferme Yvon Richard & Fils inc.
Pont-Rouge

CENTRE-DU-QUÉBEC

Ferme Montplaisir inc.
Bécancour

Nyfelor Jakob & Verena
Saint-Pierre-les-Becquets

Ferme Désyval inc.
Saint-Wenceslas

Ferme Duvalon inc.
Chesterville

Ferme Brunner (2016) inc.
Sainte-Monique

2974-3911 Québec inc.
Sainte-Perpétue

Ferme Geneva Friola inc.
Sainte-Brigitte-des-Saults

9050-3913 Québec inc.
Princeville

Ferme Springmeadow inc.
Saint-Cyrille-de-Wendover

Ferme Damibert SENC
Sainte-Françoise

Desbutes Holstein inc.
Ham-Nord

Ferme Achhammer 1999 inc.
Saint-Zéphirin-de-Courval

Ferme Ombre du Clocher inc.
Sainte-Cécile-de-Lévrard

Ferme Renely (2009) inc.
Sainte-Monique

Ferme Pajean inc.
Lyster

Ferme Benjo (2003) inc.
Saint-Zéphirin-de-Courval

**Ferme Rochalain inc. et
Ferme Malabel inc.**
Saint-Albert

Romarc Holsteins inc.
Plessisville

Ferme Yvalou (2012) inc.
Sainte-Hélène-de-Chester

Ferme Ruelys inc.
Sainte-Sophie-d'Halifax

Sébastien Champoux
Saint-Rémi-de-Tingwick

Ferme Deslu inc.
Chesterville

Ferme Vertulait 2006 inc.
Warwick

Ferme Cordi SENC
Princeville

Ferme Gerola inc.
Saint-Germain-de-Grantham

Ferme Gerola inc.
Sainte-Brigitte-des-Saults

Ferme D. R. Touchette inc.
Sainte-Françoise-de-Lotbinière

Ferme Marifranc inc.
Saint-Norbert d'Arthabaska

Ferme Landrynoise inc.
Saint-Albert

Ferme Brasfort inc.
Saint-Pierre-Baptiste

Ferme Nortane inc.
Princeville

Bergeroy Holstein inc.
Saint-Samuel

Ferme Dave Tourigny inc.
Saint-Germain-de-Grantham

Ferme Walser et Fils inc.
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Ferme Durrer inc.
Bécancour

Ferme du Haurocher inc.
Warwick

Ferme Burri inc.
Maddington Falls

Ferme Rochelet inc.
Warwick

Ferme Ste-Sophie inc.
Sainte-Sophie-de-Lévrard

Ferme Selexie enr.
Ham-Nord

Ferme Buholz inc.
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Ferme Zérini SENC
Saint-Zéphirin-de-Courval

Ferme Janogie inc.
Saint-Wenceslas

Ferme Christalait inc.
Baie-du-Febvre

Ferme F & Y (2013) inc.
Saint-Elphège

Ferme Erikaudine SENC
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Ferme Louis Yves 2006 inc.
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Ferme AL Premier inc.
Sainte-Monique

Ferme R.L. Rheault inc.
Saint-Albert

Ferme Metzger inc.
Saint-Cyrille-de-Wendover

Ferme Dionimo 2007 inc.
Manseau

Duffy James E. W.
Durham-Sud

Ferme Kaven Grandmont inc.
Nicolet

Ferme du Plat Pays inc.
Saint-Léonard-d'Aston

Ferme Jumo inc.
Tingwick

Ferme Légaré et Fils SENC
Maddington

Ferme Laitière Brisson et Fils inc.
Saint-Pierre-les-Becquets

Ferme O.D.S. inc.
Tingwick

Ferme Paumar inc.
Laurierville

Ferme Flèche D'Or SENC
Princeville

Ferme Fabel SENC
Grand-Saint-Esprit

CHAUDIÈRE-APPALACHES-NORD

Ferme Bilogo 2010 inc.
Saint-Léon-de-Standon

Ferme Bou-Chard enr.
Saint-Henri

Ferme R.D. Hince inc.
Saint-Léon-de-Standon

Ferme Jolait inc.
Saint-Jean-Port-Joli

Breu Karl et Theres Fuchs
Lotbinière

9426-9214 Québec inc.
Saint-Aubert

Ferme Pelletier Claude & Richard enr.
Sainte-Louise

Ferme Rolandale enr.
Saint-Flavien

Ferme Valviro inc.
Saint-Vallier

Ferme du Rocher (2016) inc.
Sainte-Louise

Labrecque Pierre
Saint-Nérée

Ferme de la Route inc.
Sainte-Agathe-de-Lotbinière

Ferme Augure inc.
Leclercville

Ferme J.B.J. Duval inc.
Saint-Roch-des-Aulnaies

Ferme A.J. Blais inc.
Saint-Michel-de-Bellechasse

**Ferme Beaumont Bertrand
& Réal enr.**
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Blais Joseph-Aimé inc.
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme La Sapinière Ayrshire inc.
Saint-Agapit

Ferme R. Lehoux SENC
Sainte-Agathe-de-Lotbinière

Ferme Malic SENC
Lévis

Ferme Yvan Lessard inc.
Saint-Anselme

Ferme Jeanniestar inc.
Saint-Charles

Ferme Laitière Stécy inc.
Saint-Édouard

Ferme des Pignons Bleus inc.
Issoudun

Ferme Dinamiqua SENC
Cap-Saint-Ignace

Ferme Benoit & Liette inc.
Saint-Gervais

Ferme Raymond Bilodeau inc.
Saint-Michel-de-Bellechasse

Ferme Agrimatic inc.
Saint-Charles-de-Bellechasse

Ferme Lait'Xpresso inc.
Joly

Ferme Laitmonde inc.
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Laitière Mathilde inc.
Saint-Édouard-de-Lotbinière

Ferme des Frères Charest SENC
Dosquet

Ferme Natalin inc.
Saint-Édouard

Ferme Lactive inc.
Saint-Sylvestre

Ferme A.S. Dulait inc.
Saint-Lazare

Ferme Dokyane enr.
Honfleur

Ferme Therrien R & Fils inc.
Saint-Sylvestre

Ferme Cayer inc.
Sainte-Croix

Ferme Roni Dion enr. (SENC)
Saint-Gervais

Ferme Belfleur 2008 inc.
Honfleur

Ferme Philmon inc.
Saint-Philémon

Ferme Roncot SENC
Saint-Flavien

**Ferme Claude Dupont &
Diane Bouchard SENC**
Saint-Pamphile

Ferme de L'Hétrière inc.
Saint-Charles-de-Bellechasse

Ferme Belfast Holstein inc.
Saint-Patrice-de-Beaurivage

Ferme Marnipel SENC
Sainte-Louise

Ferme Verjatin Holstein inc.
Saint-Gervais

Ferme Carlin inc.
Lévis

Ferme Vaudreuil SENC
Lotbinière

Ferme Damibel inc.
Saint-Gervais

Ferme Rejori inc.
Saint-Anselme

Ferme Chamfleuri SNC
Saint-Édouard

Ferme des Hauts Prés L'Islet inc.
L'Islet

Ferme Sylvain inc.
Saint-Michel-de-Bellechasse

Ferme GS Martineau SENC
Sainte-Agathe de Lotbinière

Ferme Sika SENC
Saint-Charles

Ferme Riter (2010) inc.
Saint-Sylvestre

Ferme Laitourneau inc.
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme G.P.S. Routhier inc.
Lévis

Ferme Marivil inc.
Beaumont

Ferme Simblait inc.
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Berthier-sur-Mer inc.
Berthier-sur-Mer

Ferme Janico (2002) inc.
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Jarick SENC
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Marica (2005) inc.
L'Islet

Delapaix Holstein inc.
Saint-Michel

Ferme Litan inc.
Sainte-Claire

Ferme Berthely inc.
Honfleur

Ferme Laitière Maribert inc.
Leclercville

Ferme Framar (2016) inc.
Saint-Édouard

Hamri Holstein inc.
Saint-Édouard

Ferme Lait Charest inc.
Saint-Flavien

Ferme Bericlo inc.
Saint-Jean-Port-Joli

9316-0554 Québec inc.
Saint-Michel-de-Bellechasse

Ferme Dency enr.
Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

CHAUDIÈRE-APPALACHES-SUD

Gagnonval inc.
Sainte-Hénédine

Ferme du Bras inc.
Saint-Isidore

Martin & Renaud Boutin inc.
Saint-Georges

Ferme Vicain SENC
Saint-Éphrem-de-Beauce

400 Ferme Chabot inc.
Saint-Bernard

Ferme Lebel G. M. inc.
Sainte-Justine

Ferme Rodrigue Marcmeil inc.
Saint-Jean-de-Brébeuf

Ferme Drapeau et Fils
Sainte-Praxède

Ferme SAR 2019 inc.
Saint-Éphrem-de-Beauce

Ferme 3 Chemins inc.
Saint-Bernard

Ferme Magico inc.
Saint-Jules-de-Beauce

Ferme Paré & Fils inc.
Saint-Jules

Ferme Ré-Ôme SENC
Sainte-Justine

Ferme Bélan Holstein inc.
Saint-Victor

Ferme Panorama SENC
Saint-Elzéar

Ferme Alexandre Martineau inc.
Saint-Adrien-d'Irlande

Roy Réal & Fils inc.
Saint-Georges

9176-8952 Québec inc.
Sainte-Rose-de-Watford

Ferme M.C.P. SENC
Saint-Georges

Ferme Julien Roy inc.
Adstock

Roy Sylvain
Saint-Joseph-de-Beauce

Les Fermes L.C.E. inc.
Saint-Gédéon

Ferme Steline Carter inc.
Frampton

Bisson Yvon
Beauceville

Ferme Buroco inc.
Beauceville

Ferme Dulys L.Y.J. inc.
Saint-Frédéric

Ferme L'Épervière
Saint-Prosper

Ferme Poulin Angèle et Mario enr.
Sainte-Clotilde

Chanylag inc.
Saint-Isidore

Ferme Franick inc.
Saint-Isidore

Ferme Rock Côté inc.
Thetford Mines

Ferme Gidro inc.
Sainte-Hénédine

Alain Roy
Frampton

Ferme Rehel inc.
Saint-Bernard

Ferme 4 Saisons CLM inc.
Saint-Benoît-Labre

Ferme Maulie et filles SENC
Saint-Camille-de-Lellis

Ferme Camyjo inc.
Sainte-Marie

Ferme Ledo inc.
Saint-Elzéar

Ferme Malegi et Fils inc.
Saint-Joseph-de-Beauce

Ferme Brindherbe inc.
Saint-Elzéar

Ferme O'Douce inc.
Saint-Victor

Ferme Holannyk SENC
Saint-Côme-Linière

Ferme Gimar SENC
Saint-Jules

Lachance Alain
Saint-Gédéon

Ferme MartiGo inc.
Irlande

Ferme Bilac inc.
Sainte-Hénédine

Ferme Michdale inc.
Saint-Julien

Ferme Rodcham inc.
Saint-Adrien-d'Irlande

Ferme Davelie inc.
Sacré-Coeur-de-Jésus

Ferme Profusion Lait inc.
Saint-Bernard

Ferme Gitalie inc.
Saint-Georges

Ferme Belétoile inc.
Saint-Elzéar

Ferme Vilda inc.
Saint-Côme-Linière

ESTRIE

McKinven Callum
Canton-de-Hatley

Ferme Javie inc.
Wotton

Ferme Fontaina SENC
Saint-Malo

Ferme Jovigny inc.
Nantes

Ferme Filiale St-Ludger inc.
Saint-Ludger

Ferme Turcotte enr.
Dudswell

Hodgdale Farm inc.
Ulverton

Teebrook Farm enr.
Kingsbury

Ferme Kaeslin & Fils
Sainte-Edwidge-de-Clifton

Ferme Fontaine de Jouvence inc.
Sainte-Edwidge-de-Clifton

Les Fermes Coddington inc.
Melbourne

Ferme Jomar inc.
Saint-Malo

Ferme Melga inc.
Dixville

Ferme Bilodeau R & M inc.
Sherbrooke

Ferme Chap inc.
Val-Joli

Ferme Roblow enr.
Cookshire-Eaton

Ferme Son'y inc.
Windsor

Ferme Julien Lévesque et Fils inc.
Coaticook

Boisvert Yves
Westbury

9317-9257 Québec inc.
(Ferme Cyrmo)

Danville

Ferme Caudette (2015) inc.
Wotton

Chouinard Jean-Yves
Saint-Augustin-de-Woburn

Ferme Dubro SENC
Sainte-Cécile-de-Whitton

Ferme Normandin Gyvie inc.
Val-Joli

Mccomb Neil
Canton de Hatley

Ferme CRD Côté inc.
Compton

Ferme Grilac SENC
Stratford

Ferme L. Roy inc.
Coaticook

Ferme Genoît Pro-Lait inc.
Saint-Ludger

Société C. & G. Lussier SENC
Weedon

Ferme Dejary inc.
Coaticook

Ferme Lison inc.
Audet

Ferme Arbis inc.
Maricourt

Ferme Coubert (1987) SENC
Compton

2857-0745 Québec inc.
Ayer's Cliff

Fortier Diane, Buzzell Richard Sep
Melbourne

Ferme Guyline SENC
Lambton

Ferme Agri MR inc.
Lac-Drolet

Ferme la Seigneurie enr.
Saint-Camille

Ferme Lazure et Fils inc.
Audet

La Ferme Roseraie inc.
Saint-Camille

GASPÉSIE-LES ÎLES

9143-1601 Québec inc.
(Ferme Soucy)
Nouvelle

Ferme Capino SENC
Caplan

LANAUDIÈRE

Poirier André
Saint-Cléophas-de-Brandon

Ferme Dupas inc.
La Visitation-de-l'Île-Dupas

Ferme Josée et Sébastien inc.
Sainte-Marcelline-de-Kildare

Ferme Guillaume Tell 1997 inc.
Saint-Jean-de-Matha

Ferme Elijean inc.
Saint-Ambroise-de-Kildare

Les Fermes C. Grégoire & Fils inc.
Saint-Esprit

Ferme J. Bérard inc.
Saint-Barthélemy

Ferme J.G.M. Bouvier (2012) inc.
Saint-Ambroise-de-Kildare

Ferme Dalmarke
Sainte-Marie-Salomé

Gravel Hubert
Saint-Gabriel-de-Brandon

Ferme Denis Champagne et Fils
Saint-Thomas

Ferme Colliny inc.
Saint-Esprit

Ferme Deschênoise inc.
Saint-Sulpice

Plante Francis
Saint-Cuthbert

Ferme Deray inc.
Sainte-Élisabeth

Ferme Champs des Ruisseaux inc.
Saint-Lin-Laurentides

Ferme Magicoux inc.
Saint-Cuthbert

MAURICIE

Ferme Pierlie SENC
Saint-Adelphe

Danastar Holstein SENC
Saint-Léon-le-Grand

Ferme Fertily inc.
Sainte-Thècle

Ferme Besson & Fils inc.
Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Ferme Fran-Claud inc.
Saint-Paulin

Ferme Charles Charette et Fils inc.
Saint-Léon-le-Grand

Sicard Yvon
Saint-Justin

Ferme Ferlou enr.
Saint-Léon-le-Grand

Leblanc Denis
Saint-Paulin

Ferme Juneau et Fils SENC
Trois-Rives

Ferme Clauma (2007) inc.
Saint-Maurice

Ferme Pointue inc.
Saint-Maurice

Trudel Normand
Saint-Séverin

Ferme Jalbert R.T.R. inc.
Saint-Maurice

Ferme Franvi enr.
Yamachiche

Ferme Myolait inc.
Saint-Justin

Ferme Desaulniers inc.
Saint-Narcisse

3099-2432 Québec inc.
Trois-Rivières

Ferme Fredisa inc.
Yamachiche

Ferme Gadou inc.
Hérouxville

Ferme Fanico inc.
Champlain

MONTRÉGIE-EST

Ferme Mario Joyal inc.
Yamaska

Ferme de La Carrière inc.
Upton

Ferme Dubosson inc.
Saint-Théodore-d'Acton

Ferme Labrise inc.
Saint-Césaire

Ferme M. G. Lévesque & Fils inc.
Ange-Gardien

Ferme Jonofor inc.
Saint-Louis

**Fermes J. N. Beauchemin
et Fils inc.**
Saint-Ours

Ferme Brown Heaven SENC
Verchères

Ferme Verdar SENC
Saint-Jean-Baptiste

Ferme Réjosica SENC
Saint-Pie-de-Bagot

Ferme Belvallée inc.
Saint-Marc-sur-Richelieu

Ferme Schaller inc.
Saint-Ignace-de-Stanbridge

Les Fermes Rosaire Bienvenu inc.
Upton

Ferme Janibert inc.
Ange-Gardien

Ferme Scovi SENC
Saint-Alphonse

Les Entreprises Guilmain et Fils inc.
Saint-Hyacinthe

Ferme André Fournier enr.
Saint-Hyacinthe

Ferme Raymond et Potvin SENC
Granby

Ferme Clodlyn inc.
Saint-Pie

Ferme des Hirondelles inc.
Sainte-Angèle-de-Monnoir

Myriam Beaudry
Roxton Falls

Ferme Belgo 2012 inc.
Acton Vale

Ferme Jerseymilk inc.
Saint-Théodore-d'Acton

Ferme Collette & Fils inc.
Saint-Antoine-sur-Richelieu

Ferme R J D Lapalme inc.
Upton

**Ferme Dominic et
Marie Choquette enr.**
Béthanie

Ferme Gilson inc.
Upton

Scott Harvey
Stanbridge East

**Ferme Pierre et
Diane Choquette SENC**
Roxton Falls

Ferme Maxima SENC
Marieville

Méthot Denis inc.
Saint-Aimé

Ferme Techno-Lait SENC
Saint-Nazaire-d'Acton

Ferme J.Y.C. Benjamin inc.
Saint-Armand

Ferme Romili inc.
Saint-Damase

Ferme Lagacé et Fils inc.
Saint-Hyacinthe

Ferme R & R Duhamel inc.
Bedford

Ferme Pierre Laflamme et Fils
Saint-Hyacinthe

Fermes Beaudry inc.
Granby

Ferme Réjean L'Heureux inc.
Saint-Alphonse

Ferme R.S. Racine inc.
Brigham

Ferme Giarco SENC
Saint-Hugues

Les Entreprises Cardin & Fils enr.
Saint-Hugues

Alfred Sylvain F. Benoit SENC
Saint-Armand

Ferme Beauregard Réal & Fils SENC
Saint-Liboire

Ferme Mercury inc.
Ange-Gardien

Ferme Benoit Dion SENC
Ange-Gardien

Ferme Guentert enr.
Saint-Simon

Ferme Étienne & Fils SENC
Saint-Pie

Ferme Noeriv inc.
Saint-Valérien

Fermes Normand Benjamin inc.
Farnham

Ferme Quiko inc.
Saint-Ignace-de-Stanbridge

Ferme Jeanna SENC
Yamaska-Est

Ferme Raymondor inc.
Saint-Charles-sur-Richelieu

MONTRÉGIE-OUEST

Ferme E. Fankhauser inc.
Saint-Sébastien

Ferme Vaudal inc.
Vaudreuil-Dorion

Ferme Phipilau SENC
Sainte-Barbe

Ferme Craven SENC
Clarenceville

Sproule Donald LLOYD
Ormstown

Ferme Estermann inc.
Dundee

Ferme Van Agtmael inc.
Sabrevois

Ferme Isabelle inc.
Coteau-du-Lac

Ferme J.G. Raymond & Fils inc.
Saint-Alexandre

Ferme L'Or Blanc inc.
Sainte-Brigide

Ferme Chanberge SENC
Sainte-Barbe

Gendron et Frères enr.
Châteauguay

Les Entreprises Agric.
Desgroseillers ltée

Saint-Isidore

Tolhurst Farm inc.
Très-Saint-Sacrement

Ferme D.G. Bourdeau inc.
Havelock

Ferme Retoma inc.
Saint-Blaise-sur-Richelieu

Lamb Brian & Neil
Hemmingford

2959-4363 Québec inc.
(Ferme Nado Henderson)
Saint-Louis-de-Gonzague

Ferme 236 inc.
Saint-Louis-de-Gonzague

Ferme Bella Holstein inc.
Saint-Chrysostome

Ferme Charlesview inc.
Saint-Anicet

Ferme des Murailles inc.
Saint-Alexandre

Ferme D.L. Methé inc.
Henryville

Fermes Meganck inc.
Godmanchester

Ferme Famipage inc.
Saint-Louis-de-Gonzague

Pilon Denis
Sainte-Martine

Fermes Kellcrest (Les) ltée
Très-Saint-Sacrement

Ferme Leriger enr.
Hemmingford

**Fermes N & B Simpson inc./N & B
Simpson farms inc.**
Ormstown

Ferme Stevana SENC
Saint-Anicet

La Terre du P'tit Rang inc.
Beauharnois

9005-4867 Québec inc.
Salaberry-de-Valleyfield

Ferme Maher inc.
Salaberry-de-Valleyfield

Ashley Cameron
Ormstown

Ferme N. C. Amesse SENC
Salaberry-de-Valleyfield

Ferme Syslic enr.
Sainte-Justine-de-Newton

Ferme Lamarre et Frères inc.
Très-Saint-Sacrement

Ferme Bayel inc.
Saint-Isidore

Ferme Dupras et Bourdeau SENC
Elgin

Raeburn Holsteins Farm (2006) inc.
Très-Saint-Sacrement

Ferme Zahmer inc.
Franklin

**Les Fermes Hazelburn SENC/
Habelburn Farms**
Elgin

Ferme Legermau (2000) inc.
Saint-Anicet

Ferme Pajomau SENC
Godmanchester

Ferme Strebél et Fils inc.
Saint-Blaise-sur-Richelieu

Ferme Desroda 2000 inc.
Salaberry-de-Valleyfield

Swisskess inc.
Clarenceville

Ferme des Frontières SENC
Lacolle

Ferme Cèdre-Lait
Saint-Louis-de-Gonzague

Riendeau Ghislain
Saint-Rémi

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

Ferme Okadale inc.
Oka

O'Sullivan Claude
Mirabel

**Ferme du Campus MacDonald
(Farm Center)**
Sainte-Anne-de-Bellevue

Ferme M. G. Proulx inc.
Saint-Placide

Ferme Okalac inc.
Oka

Les Fermes Mapleburn enr.
Brownsburg-Chatham

Ferme Mystique SENC
Mirabel

9049-5912 Québec inc.
Laval

Ferme Franche enr.
Mirabel

Ferme Cloutier et Frères SENC
Saint-André-d'Argenteuil

LGR Chaumont et Frères inc.
Sainte-Anne-des-Plaines

James Hoare
Grenville-sur-la-Rouge

Ferme Familiale Beck
Clarendon

Ferme de L'Éclatière inc.
Saint-André-d'Argenteuil

Eric Guindon
Lochaber

2620-6532 Québec inc.
(Ferme Rossignol)

Double-G 6017550
Shawville

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Ferme Marica enr.
Jonquière

Ferme Paternelle Lapointe inc.
Jonquière

Ferme Jonqual
Jonquière

Dufour Roberto
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Ferme Louis Martel et Fils inc.
Hébertville

Ferme Luc Lapointe inc.
Jonquière

Ferme Gilles et David Lapointe SENC
Jonquière

Ferme Boily SENC
Saint-Bruno-Lac-Saint-Jean

Ferme Raylyne
Saint-Gédéon

Ferme Munger C.J.R.D. inc.
Laterrière

**9077-6022 Québec inc. (Ferme
Laterroise)**
Laterrière

Ferme Dominique Gagné
L'Anse-Saint-Jean

Ferme Harvey et Frères inc.
Alma

Ferme Maguy Normandin inc.
Normandin

Plus de lait – Plus de vaches – Moins de travail

- ✓ Un moyen rentable d'augmenter la taille du troupeau au fil du temps
- ✓ Une technologie industrielle à un prix abordable
- ✓ Un temps de traite plus rapide et plus efficace
- ✓ Un alignement étonnant de la griffe
- ✓ Identification individuelle des vaches
- ✓ Des options d'équipements pour répondre à tous les besoins et tous les budgets
- ✓ Un temps d'installation hors pairs
- ✓ Un faible coût d'entretien
- ✓ Taux de glissement le plus faible du marché
- ✓ Un système qui permet de traire les vaches avec une seule personne
- ✓ Simplifier la vie avec une technologie de pointe

**COLLIERS
D'ACTIVITÉ
INGESTION
RUMINATION...
GRATUIT
À L'ACHAT D'UN
SALON DE TRAITE**



DAIRYMASTER

Technicolait ÉQUIPEMENTS AGRICOLES
TÉL. : 819 804-8444 | TECHNICOILAIT.COM
26, ROUTE 147, COATCOOK

Experience the difference | 1 877 340-6455

Courriel: usa@dairymaster.com Site web: www.dairymaster.com

Traite Alimentation Refroidissement Racleurs à fumier Contrôle sanitaire et de fertilité

*Avec certaines restrictions.

219976

Les productions supérieures

Productions acceptées en **JANVIER 2023** ayant une MCR cumulative de **1 086 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1 086 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 2 ANS	Laroc Tuxedo Cookies (Tb) (Ruisseau Clair Tuxedo-Et) Ferme Claude Larocque inc., Upton	120202890	12-21	1-299	10 665	4,72	3,28	373	419	372
AYRSHIRE ADULTE 5 ANS +	Bergevin Banfjumper (B) (Lessard Jumper-Et) Ferme Guy et Johanne Bergevin, Howick	110164479	12-21	5-137	15 682	3,63	3,05	387	347	359
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Arla Lautrust Chancelle (Tb) (Comestar Lautrust) Ferme Arla, Saint-Césaire	120230029	01-22	2-30	16 954	4,42	3,28	426	510	441
	Lareleve Cobalt 881 (Bp) (Regan-Danhof T Cobalt-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120001077	02-22	1-306	17 003	3,53	3,03	450	429	429
	Arla Milehigh Jaimye (Tb) (Lindenright Milehigh) Ferme Arla, Saint-Césaire	120291911	03-22	1-360	15 421	3,74	3,41	403	409	431
	Hill-Hi-Hope Duke Riane (Bp) (S-S-I Montross Duke-Et) Ferme Rivière Chaude, Pont-Rouge	120184247	12-21	2-19	15 728	4,1	3,31	388	433	401
	Arla Impression Batanie (Bp) (Monument Impression-Et) Ferme Arla, Saint-Césaire	120242662	03-22	2-27	14 140	4,57	3,34	364	449	381
	Rainholm Force 9970 (Bp) (Peak Altaforce-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120089970	12-21	1-321	14 589	4,19	3,36	373	425	392
	Plainelac Fuel Dimala (Bp) (Melarry Fuel-Et) Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse	110926957	07-21	2-18	13 745	4,35	3,54	364	424	399
	Ringo Vedetaria Excalibur (Bp) (Sandy-Valley Kr Excalibur) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	120009078	01-22	2-73	14 154	4,68	3,5	346	439	384
	Rainholm Ruban 9984 (Bp) (Peak Altaruban-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120089984	02-22	1-323	14 217	4,04	3,09	376	410	366
	Rainholm Milktime 0009 (B) (Ste Odile Milktime) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120090009	03-22	1-276	13 815	3,95	3,23	375	399	378
	Ladeere Raiden Jaslyne (Bp) (Abs Raiden-Et) 9368-1302 Québec inc./JFG Lapointe, Saint-Arsène	120217662	12-21	1-330	14 111	4,14	3,27	361	406	370
	Ken-Am Gc Digit (Mr Chassity Gold Chip-Et) Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville	3210108415	03-22	2-36	13 020	4,65	3,57	330	414	372
	Belfau Duke Bobette (Bp) (S-S-I Montross Duke-Et) Ferme Belfau inc., Rivière-Ouelle	120094222	03-22	1-344	13 556	4,12	3,28	354	396	364
	Cotopierre Delta Eloane (Tb) (Mr Mogul Delta 1427-Et) Ferme Cotopierre inc., Rimouski	120024458	12-21	1-364	14 814	3,69	3,18	373	372	368
	Maroch Delta Indigo (Bp) (Mr Mogul Delta 1427-Et) Ferme Maroch et Fils inc., Saint-Éphrem-de-Beauce	120304842	03-22	2-53	13 764	4,11	3,29	349	388	362
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Rainholm Milktime 5032 (Ste Odile Milktime) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	111275032	03-22	2-287	16 953	3,69	3,25	389	388	399
	Seric House Ficelle (Tb) (Leaninghouse Helix 22137-Et) Ferme Séric inc., Napierville	111434381	12-21	2-322	15 611	4,39	3,54	341	405	378
	Royolait Jewoupey History (Tb) (Lindenright History) Ferme Royolait inc., Ange-Gardien	111271410	02-22	2-347	14 897	4,62	3,5	330	414	365
	Rainholm Montoya 4972 (Peak Altamontoya-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	111274972	01-22	2-266	15 202	4,08	3,47	346	383	379
	Danastar Delta Maggie (Tb) (Mr Hovden Delta-Et) Danastar Holstein, Saint-Léon-le-Grand	111338441	01-22	2-357	16 392	3,9	3,14	361	383	358
	Geno Crushabull Kylie (Tb) (Oh-River-Syc Crushabull-Et) Ferme Geno inc., Saint-Marc-des-Carrières	120050366	03-22	2-306	15 618	3,9	3,32	354	374	371
	Parkhurst Impression Malory (Tb) (Monument Impression-Et) Ferme Parkhurst inc., Saint-Patrice-de-Beaurivage	111456964	12-21	2-319	14 932	4,97	3,21	326	439	328
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Drahoka Fuel May (Tb) (Melarry Fuel-Et) Ferme Drahoka inc., Kamouraska	111463268	11-21	3-6	18 141	4,01	3,29	390	421	401
	Craig Sidekick Celia (Tb) (Walnutlawn Sidekick) Ferme J. N. Breton enr., Saint-Patrice-de-Lotbinière	111335814	03-22	3-35	14 811	5,62	3,77	325	496	386
	Delaberge Again Dollfie (Bp) (Vogue Never Again Pp) Ferme Bergelait 1987 inc., Saint-Louis-de-Gonzague	111326444	12-21	3-38	20 393	2,94	2,91	433	345	396
	Ambioie Unix Angelica (Bp) (Croteau Lesperron Unix) Ferme Galactee, Mirabel	111275307	01-22	3-150	17 111	4,2	3,42	361	413	387

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
	Canco Lautrust Brigitte (Tb) (Comestar Lautrust) Ferme Canco inc., Saint-Vallier-de-Bellechasse	111226074	03-22	3-118	16 405	4,23	3,58	353	406	397
	Arla High Octone Joystique (Tb) (Stantons High Octane) Ferme Arla, Saint-Césaire	111427842	11-21	3-47	17 211	3,93	3,48	367	386	399
	Rainholm Delroy 4943 (S-S-I Bg Duke Delroy-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	111274943	04-22	3-43	16 918	3,72	3,27	377	382	387
	Purstein Impression Flavie (Tb) (Monument Impression-Et) Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon	110969909	01-22	3-85	17 189	4,13	3,1	368	413	357
	Comestar Davidy Guarantee (Tb) (Westcoast Guarantee) Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville	111345228	02-22	3-30	15 273	4,6	3,61	335	418	381
	Lareleve Farwell 777 (Bp) (Claynook Farwell) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110866408	11-21	3-57	16 433	4,46	3,32	350	419	363
	Beljacar Montross 763 (Tb) (Bacon-Hill Montross-Et) Ferme Beljacar inc., Acton Vale	111026966	10-21	3-173	16 968	4,11	3,38	354	387	372
	Legermau Fuel Daisy (Bp) (Melarry Fuel-Et) Ferme du Smith inc., Saint-Anicet	110875907	08-21	3-35	15 081	4,36	3,43	345	401	365
	Stantons Bobo Lynn (Tb) (Stantons Me Bobo-Et) Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges	13202434	01-22	3-150	14 953	4,65	3,94	316	400	390
	Fly-Higher Gar Moxie (No-Fla Gar 44151-Et) Ferme Roquet inc., Saint-Côme-Linière	3201202377	11-21	3-20	16 200	4,09	3,43	348	383	372
	Plainelac Fuel Séliria (Tb) (Melarry Fuel-Et) Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse	110926941	01-22	3-9	14 761	4,74	3,62	322	414	366
	Blueair Nightsky Jacee (Tb) (Mr Spring Nightsky-Et) Fermes Soesbergen inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	111398260	01-22	3-114	17 289	3,72	3,1	368	372	357
	Whitemilk Etoile Acrobat (Tb) (Mystique Acrobat) Ferme Dubosson inc., Saint-Théodore-d'Acton	110906495	01-22	3-114	16 324	4,16	3,27	347	392	355
HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Drahoka Galahad Mibo (Bp) (Westcoast Galahad) Ferme Drahoka inc., Kamouraska	111232124	02-22	3-192	16 922	4,95	3,16	355	479	354
	Arla Impression Windal (Bp) (Monument Impression-Et) Ferme Arla, Saint-Césaire	111427837	03-22	3-185	19 003	3,55	3,08	400	387	391
	Riverouge Duke Lanacy (Bp) (S-S-I Montross Duke-Et) Ferme Isabelle, Coteau-du-Lac	111033091	02-22	3-363	18 505	3,84	3,26	373	390	387
	Beaujour Archimedes Flavie (Bp) (Stantons Archimedes) Ferme M.C. Beaujour enr., Rawdon	110799131	09-21	3-278	16 385	4,85	3,45	342	441	365
	Jmj Mogul Alyssa (Tb) (Mountfield Ssi Dcy Mogul-Et) Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges	110643272	08-21	3-327	16 198	3,93	3,84	347	364	409
	Wallu Brewmaster Marthie (Bp) (Mapel Wood Brewmaster) Ferme Wallu inc., Sainte-Julienne	110739805	08-21	3-219	15 039	4,93	3,52	328	431	353
	Duchesne Control Litery (Tb) (Jk Eder-I Control) Ferme Duchesne Holstein inc., Chicoutimi	110560902	09-21	3-354	17 384	4,02	3,2	359	384	354
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Rodveil Mogul Palmira (Tb) (Mountfield Ssi Dcy Mogul-Et) Ferme Marico, Saint-Simon-les-Mines	110462872	05-21	4-93	17 736	5,56	3,39	364	551	390
	Craig Movieink Delice (Tb) (Claynook Movieink) Ferme J. N. Breton enr., Saint-Patrice-de-Lotbinière	110231330	12-21	4-175	19 473	4,78	3,29	371	479	388
	Noelidase Jowel Stargazer (Bp) (Ocd Stargazer-Et) Ferme N.M. Maheux et Fils inc., Sainte-Marie-de-Beauce	110752093	12-21	4-40	20 657	3,51	2,97	402	382	376
	Progenesis Granite Crystal (Tb) (Progenesis Granite) Ferme Séric inc., Napierville	110482462	10-21	4-34	18 423	3,88	3,42	364	376	389
	Hill-Hi-Hope Lightmyfire Gaze (Tb) (Mapel Wood Light My Fire) Ferme Rivière Chaude, Pont-Rouge	110545560	03-22	4-62	17 492	3,92	3,53	349	372	394
	Seric Superhero Raven (Tb) (Endco Superhero-Et) Ferme Séric inc., Napierville	110482467	03-22	4-99	18 214	3,81	3,17	362	375	366
	Desartisans Kingboy Milana (Tb) (Morningview Mcc Kingboy-Et) Les Fermes J.-C. Lafortune et Fils, Saint-Roch-de-L'Achigan	110208879	02-22	4-49	17 600	4,24	3,01	350	403	335
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Arla Doorman Lindora (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Arla, Saint-Césaire	110686517	03-22	4-224	19 099	3,86	3,46	374	392	413
	Progenesis Fortune Fay (Tb) (Progenesis Fortune) Ferme Bergelait 1987 inc., Saint-Louis-de-Gonzague	110732712	03-22	4-228	18 634	3,88	3,13	365	385	364
	Riter Denim Penny (Ex) (Claynook Denim) Ferme Riter 2010 inc., Saint-Sylvestre	110250728	12-21	4-311	19 008	4,32	2,98	355	417	338
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Arla Brawler Lingot (Ex) (Gen-I-Beq Brawler) Ferme Arla, Saint-Césaire	108624850	08-21	7-359	22 309	4,29	3,37	444	515	472
	Craig Jet Air Roselily (Ex) (Sildahl Jett Air-Et) Ferme J. N. Breton enr., Saint-Patrice-de-Lotbinière	109152298	01-22	7-74	20 186	5,37	3,29	369	542	393
	Maryclerc Aikman Bamboa (Ex) (Gen-I-Beq Aikman) Ferme Parkhurst inc., Saint-Patrice-de-Beaurivage	108380446	01-22	8-128	17 016	5,81	3,47	312	496	352
	Front View Shottle Eloise (Ex) (Picston Shottle Et Tv Ti Tm Ty) Ferme Verhaegen inc., Clarenceville	109632393	08-21	5-295	18 508	4,2	3,17	368	414	366
	Arla Bradnick Bathorie (Tb) (Regancrest-Gv S Bradnick-Et) Ferme Arla, Saint-Césaire	109995638	03-22	5-354	19 853	3,46	3,13	375	354	379
	Geno Raptown Miss Terre (Ex) (Go-Farm Raptown-Et) Ferme Geno inc., Saint-Marc-des-Carrières	109453884	10-21	6-196	19 102	4,46	2,83	351	419	316
JERSEY JUNIOR 2 ANS	Lencrest Coco Chanel Et (Tb) (Guimo Jamie Et) Ferme du Mûrier inc., Saint-Édouard	120238105	11-21	1-303	8 988	7,21	3,99	359	487	378
	Lookout She'S Got It (Tb) (Rapid Bay Black Apple) Lookout Holsteins, Canton-de-Hatley	120470919	03-22	1-273	8 596	5,2	4,28	356	349	400
JERSEY SENIOR 2 ANS	Luchanel Zoulou Maid (Tb) (Luchanel Linu Zoulou Et) Ferme Luchanel, Saint-Sylvestre	111560867	02-22	2-340	11 495	4,51	3,98	385	320	405

NOUVELLE CHAIRE DE RECHERCHE WELL-E

L'intelligence artificielle au service du bien-être animal

Par ELSA VASSEUR et
RACHEL VAN VLIET, Université McGill;
ABDOULAYE BANIRÉ DIALLO, UQAM



- Les chercheurs de la Chaire de recherche-innovation en bien-être animal et intelligence artificielle (WELL-E) utiliseront les nouvelles technologies et les sciences informatiques pour optimiser le bien-être et la longévité des bovins laitiers. Leurs recherches seront réalisées dans des fermes afin de répondre aux demandes et aux problèmes réels de l'industrie laitière au Canada.

On accorde de plus en plus d'importance à la longévité des vaches dans les troupeaux comme solution possible pour améliorer la durabilité sociale, économique et environnementale des

fermes laitières. De plus, des preuves scientifiques récentes indiquent que la longévité et le bien-être vont effectivement de pair et que l'optimisation de ces deux aspects est bénéfique pour les entreprises laitières tout en aidant à répondre aux

exigences des consommateurs et des marchés.

C'est dans ce contexte que la nouvelle Chaire de recherche-innovation en bien-être animal et intelligence artificielle (WELL-E), soutenue par les partenaires industriels Novalait, Les Producteurs laitiers du Canada, Dairy Farmers of Ontario, Les Producteurs de lait du Québec et Lactanet, a été lancée. Ce projet est innovant non seulement parce qu'il cherche à intégrer l'intelligence artificielle avec les méthodes éprouvées de sciences animales, mais aussi parce qu'il se basera sur un réseau de fermes partenaires qui deviendra un véritable laboratoire digital vivant. Cela permettra de mener des recherches de pointe qui intègrent de nouvelles technologies et méthodes des sciences informatiques pour améliorer le bien-être et accroître la longévité des bovins laitiers, tout en ancrant la recherche sur les besoins réels de l'industrie.

Les chercheurs de la chaire se concentreront sur quatre grands thèmes : bien-être animal et gestion de troupeau; bien-être animal et longévité des vaches; collecte efficace et économe en énergie de données utiles pour des modèles de prédiction et de surveillance; et données massives, analyse intelligente de données et intelligence artificielle.

EN UN CLIN D'ŒIL

CHAMP D'APPLICATION : Bien-être animal et intelligence artificielle.

OBJET DE LA RECHERCHE/ÉLÉMENTS D'INNOVATION : Développement de pratiques pour améliorer le bien-être et accroître la longévité des vaches laitières et d'outils basés sur l'intelligence artificielle afin d'aider la prise de décisions à la ferme.

RETOMBÉES POTENTIELLES : De nouvelles pratiques d'élevage pour les différents systèmes de logement; des mesures automatisées et d'indicateurs précoces pour la détection de changement de statut; des outils d'aide à la décision pour optimiser le bien-être et la longévité des vaches ainsi que la rentabilité des entreprises laitières.

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : CRSNG Alliance, Prompt, Novalait, PLC, DFO, PLQ, Lactanet

Pour en savoir davantage : Elsa Vasseur, professeure agrégée, Département de sciences animales, Université McGill; elsa.vasseur@mcgill.ca; Abdoulaye Baniré Diallo, professeur titulaire, Département d'informatique, UQAM; diallo.abdoulaye@uqam.ca; well-e.org

« Le laboratoire digital vivant sera un écosystème de recherche mettant le bien-être humain et animal au centre de la recherche. »

THÈME 1 : BIEN-ÊTRE ANIMAL ET GESTION DE TROUPEAU

Les recherches précédentes ont porté sur la configuration et le confort des stalles et sur les besoins en opportunité de mouvement des animaux. Les recherches menées par WELL-E étudieront l'environnement d'élevage, comme le logement et les routines quotidiennes des vaches, à l'aide notamment de mesures des émotions, de biomécanique et des biomarqueurs. Les principaux objectifs de recherche visés sous ce thème seront d'examiner les améliorations possibles des différents systèmes de logement et l'impact de la manipulation et de l'accès à l'exercice sur les vaches, puis de fournir des solutions pour passer des systèmes de stabulations entravées aux systèmes alternatifs. Les chercheurs étudieront dans un réseau de fermes partenaires l'impact de la transition du système sur la gestion et sur les réactions des animaux et rechercheront des moyens d'aider les vaches et les producteurs à s'adapter plus facilement à un nouveau système.

THÈME 2 : BIEN-ÊTRE ANIMAL ET LONGÉVITÉ DES VACHES

Les recherches réalisées sous ce thème se concentreront sur les mesures de rentabilité à long terme des troupeaux et de survie des vaches dans l'industrie laitière. Les recherches précédentes ont porté sur les mesures de rentabilité à vie des vaches laitières ainsi que sur les indicateurs précoces de performance, de bien-être et de longévité. Les résultats ont clairement montré que l'IA (intelligence artificielle), en particulier l'apprentissage automatique, peut être utilisée pour identifier des indicateurs précoces de changement de statut, qui pourraient ensuite être appliqués au développement d'outils



Nova-Cable

Système de raclettes à câble au mouvement exclusif gauche-droite qui contrôle l'enroulement du câble et maximise sa durée de vie.

Quand les conditions de fumier sont difficiles...

Choisissez l'unité d'entraînement à câble la plus solide et la plus simple sur le marché.



valmetal.com
info@valmetal.com



220798

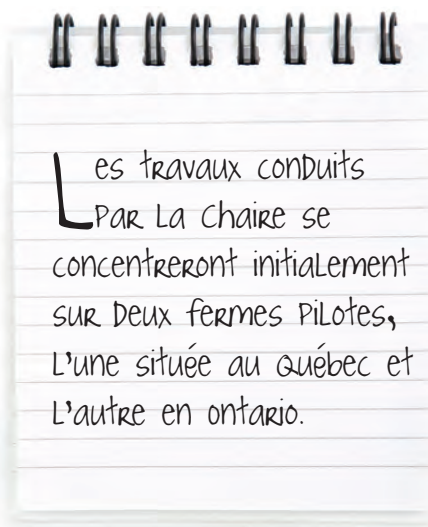
pour détecter les risques de boiterie et de blessure. Les études ont également montré qu'il est possible d'adopter une approche d'apprentissage automatique pour détecter à distance les troupeaux à risque de détérioration de l'état de bien-être en utilisant des données collectées de manière routinière via le contrôle laitier ou les registres de santé. WELL-E se basera sur ces résultats pour développer des prédicteurs de longévité, de rentabilité et de bien-être des troupeaux. Afin de rendre ces prédicteurs opérationnels en temps réel (et ainsi applicables à la prise de décision à la ferme), les chercheurs développeront et déploieront une infrastructure pour capturer et analyser des données et faire des prédictions en temps réel.

THÈME 3 : COLLECTE EFFICACE ET ÉCONOME EN ÉNERGIE DES DONNÉES PRÉDICTIVES ET DE SURVEILLANCE

Ce thème de recherche se concentrera sur la façon dont les données sont collectées, en assurant une collecte plus rapide, efficace et fiable dans un réseau de fermes partenaires. Véritable laboratoire digital vivant, ce thème vise à soutenir les deux premiers thèmes, car il fournira les infrastructures nécessaires pour permettre une mise à l'échelle. Pour y parvenir, les recherches se pencheront sur l'exploration de moyens efficaces afin de fournir les infrastructures et les logiciels permettant la numérisation des fermes laitières. L'objectif est aussi d'établir une preuve de concept sur la façon dont le traitement des données de l'écosystème des fermes peut soutenir les étapes d'analyse de données et d'apprentissage automatique. Les solutions aux problèmes de collecte et d'harmonisation des données issues des bases de données des partenaires industrielles seront proposées. La recherche dans ce domaine se concentrera sur l'affinement de cette infrastructure pour soutenir les thèmes de recherche sur le bien-être animal.

THÈME 4 : DONNÉES MASSIVES, ANALYSE DE DONNÉES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Cet axe de recherche sera centré sur le traitement des données massives, l'analyse de données et l'intelligence



artificielle. Il servira à répondre aux problèmes d'automatisation du traitement des données provenant des capteurs et des dispositifs de détection d'activité des vaches. On y traitera plusieurs questions. En premier, les questions de l'intégration des données hétérogènes seront étudiées à travers la modélisation d'ontologie et de graphes de connaissances pour représenter les données capturées des principales sources de collectes. Puis, la Chaire élaborera des algorithmes pour produire des indicateurs de prédiction et de prescription qui supporteront les prises de décision. Les questions sur la stratégie de mise en œuvre et le déploiement d'un laboratoire digital vivant seront au centre de ce thème. Les mécanismes de prise de décision basée sur les indicateurs de prédiction à la ferme seront étudiés et des propositions de solutions seront évaluées. Les questions de vie privée et de cybersécurité seront aussi examinées afin de développer des pratiques et outils appropriés aux fermes canadiennes.

EXPANSION

Les travaux conduits par la Chaire se concentreront initialement sur deux fermes pilotes, l'une située au Québec et l'autre en Ontario. Ces deux fermes serviront à tester des questions de recherche individuelles et à servir de preuve de concept pour les futurs travaux. Au fur et à mesure que les projets et l'infrastructure d'IA et de capteurs se développeront, les chercheurs élargiront la recherche à un réseau de fermes partenaires à travers le Canada. Cela aboutira à l'établisse-

ment d'un laboratoire digital vivant centré sur les besoins des animaux et des producteurs qui en prennent soin.

Le laboratoire digital vivant sera un écosystème de recherche mettant le bien-être animal et humain au centre de la recherche. Pour mener les recherches, on utilisera la télédétection au moyen de caméras et de capteurs portables permettant de surveiller les vaches 24 heures sur 24, tout en minimisant l'intervention humaine. Des données seront collectées à distance grâce à l'installation d'infrastructures informatiques directement dans les fermes partenaires, qui seront interconnectées en réseau. Ces ordinateurs acquerront, stockeront et traiteront les données avant de les envoyer vers un nuage de calcul de recherche. Dans ce nuage, des algorithmes d'IA spécialement conçus préanalyseront les données pour faciliter le diagnostic ultérieur. À partir de ces analyses, les chercheurs pourront mener des recherches scientifiques et fournir des mesures de troupeau personnalisées pour chaque ferme.

RÉSULTATS ET LIVRABLES

Le but ultime de WELL-E sera de fournir une cohorte de pratiques applicables à plusieurs systèmes de logement et de gestion de l'élevage, permettant aux producteurs de maintenir leurs animaux en santé plus longtemps. La Chaire proposera des solutions pour la mise en œuvre d'outils d'aide à la décision basés sur des indicateurs de bien-être animal, de longévité et de rentabilité afin d'aider les producteurs à intervenir plus précocement et d'identifier les vaches les mieux adaptées pour leur troupeau. Ces résultats majeurs sont des étapes importantes vers des pratiques guidées par les données visant à fournir aux producteurs et à leurs conseillers les ressources nécessaires pour relever les défis d'une industrie laitière en constante évolution. À plus grande échelle, grâce à sa collaboration avec de nombreux intervenants, la recherche de WELL-E renforcera les capacités pour l'avenir. Elle aspire également à créer un incubateur de talents composé d'entrepreneurs et d'étudiants au Canada, tout en ouvrant la voie à l'émergence de nouvelles expertises et connaissances dans les domaines combinés de la science du bien-être animal et de l'IA. ■

Tarissement sélectif: une mise à jour

- Le tarissement sélectif consiste à déterminer quelles vaches à tarir méritent ou pas un traitement aux antibiotiques en infusion intramammaire. Les premières publications sur le sujet sont apparues au début des années 90. Qu'en est-il aujourd'hui?

La recommandation traditionnelle était le traitement dit « universel ». C'est-à-dire que toutes les vaches recevaient des antibiotiques en infusion intramammaire au moment du tarissement. Cette pratique n'était pas sans justification. En effet, les vaches infectées avec des bactéries intramammaires contagieuses (notamment le *Streptococcus agalactiae*) étaient nombreuses et le traitement universel était très efficace pour contrôler ces infections. D'ailleurs, la pratique s'étant répandue, on peut maintenant dire que les infections à *Streptococcus agalactiae* ont pratiquement disparu.

Le portrait est très différent aujourd'hui et plusieurs vaches se présentent au tarissement sans avoir une infection intramammaire. L'amélioration de la santé du pis com-

binée aux considérations d'utilisation judicieuse des antibiotiques a forcé une réflexion sur le caractère « universel » du traitement au tarissement. Plusieurs producteurs laitiers ont tenté l'expérience du tarissement sélectif avec l'aide de leur médecin vétérinaire. Pour certains, l'expérience fut positive et ils ne reviendraient pas en arrière alors que pour d'autres, les résultats ont été moins convaincants. Pourquoi alors? La plupart des échecs sont associés à un manque de rigueur dans le respect des critères de sélection. Ces critères ont été validés scientifiquement par des études contrôlées et sont listés dans les encadrés.

La santé de la glande mammaire à l'échelle du troupeau doit donc déjà être excellente avant d'introduire une stratégie de traitement sélectif au

EXEMPLES DE CRITÈRES AU SEIN DU TROUPEAU

- ✓ CCS du réservoir < 250 000 c/mL en tout temps
- ✓ Incidence de mammites cliniques faible (particulièrement en début de lactation)
- ✓ Proportion de vaches infectées par un pathogène contagieux ou chronique dans le troupeau (<10 %)
- ✓ Taux d'infections chroniques suite au tarissement faible* (< 5 %)
- ✓ Taux de nouvelles infections intramammaires au tarissement faible** (< 10 %)
- ✓ Tenue de dossier permettant un excellent suivi
- ✓ Bonne technique d'infusion intramammaire lors de l'application du scellant interne

* % des vaches présentant un test > 200 000 c/mL moins de 50 jours avant le tarissement et un test >200 000 c/mL moins de 50 jours après le vêlage

** % des vaches présentant un test < 200 000 c/mL moins de 50 jours avant le tarissement et un test >200 000 c/mL moins de 50 jours après le vêlage

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; **PAUL BAILLARGEON**, **GUY BOISCLAIR**, Merck santé animale; **GUILLAUME BERGERON**, Clinique vétérinaire Bon Conseil; **ANNIE DAIGNAULT**, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; **DAVID FRANCOZ**, FMV Saint-Hyacinthe; **JEAN-PHILIPPE ROY**, FMV Saint-Hyacinthe; **ISABELLE VEILLEUX**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **ELIZABETH DORÉ**, Zoetis; **VÉRONIQUE FAUTEUX**, FMV Saint-Hyacinthe; **JODI WALLACE**, Hôpital vétérinaire Ormstown; **KIM TREMBLAY**, Clinique Vétérinaire de Saint-Georges; **MÉLISSA BLACKBURN**, Service vétérinaire Bovinord; **ÉRIC MILLETTE**, Service vétérinaire Bovinord. Pour questions ou commentaires : gilles.fecteau@umontreal.ca.

EXEMPLES DE CRITÈRES DE SÉLECTION CONCERNANT LA VACHE

AVEC L'HISTORIQUE DES CCS DE L'ANIMAL

- ✓ Bon état de santé
- ✓ Pas de résultat > 200 000 c/mL au cours des 3 derniers mois
- ✓ Pas de mammites cliniques au cours des 3 derniers mois

SANS L'HISTORIQUE DES CCS DE L'ANIMAL

- ✓ Bon état de santé
- ✓ Culture de lait à la ferme ou en clinique :
 - Inférieur à 5 colonies sur Petrifilm
 - ou
 - Aucune colonie sur un Bi-plate/Tri-plate

tarissement. Comme le traitement antibiotique au tarissement a pour but d'éliminer une infection présente, votre troupeau doit déjà compter peu de cas d'infections intramammaires, sinon il n'y aura pas beaucoup de « sélection » à faire.

Si nous ne sommes pas stricts sur les critères de sélection des vaches à tarir sans antibiotique, nous risquons de ne pas traiter des candidates qui en bénéficieraient. Ce qui entraînera éventuellement une détérioration de leur santé mammaire tout en manquant l'objectif global d'utiliser les antibiotiques de façon judicieuse.

De plus, le traitement sélectif au tarissement ne consiste pas à arrêter toute utilisation d'antibiotique au tarissement. Même si votre troupeau répond aux critères de sélection, il y aura toujours des vaches qui ont besoin d'antibiotique intramammaire lors du tarissement. Il faut donc s'assurer de sélectionner les bonnes candidates.

Le protocole de tarissement sélectif d'un troupeau doit être appliqué avec rigueur et minutie. Le tarissement est une période critique du cycle de production et devrait être confié à du personnel qualifié et capable de bien exécuter cette tâche.

Et finalement, il ne faut pas être motivé uniquement par des considérations pécuniaires ou par l'intérêt de gagner du temps lors de l'intégration de ce concept de traitement. On risque de retomber dans la facilité et de vouloir recommencer à « traiter tout le monde » par simplicité.

UNE BONNE UTILISATION DU SCELLANT INTERNE EST ESSENTIELLE

Avec ou sans infusion d'un antibiotique intramammaire, il est très important d'utiliser un scellant à trayon interne pour prévenir l'entrée de nouvelles bactéries pendant la période de tarissement (nouvelles infections intramammaires).

La recherche a d'ailleurs démontré que l'administration d'un scellant était aussi, voire plus efficace que celle d'un antibiotique pour la prévention de nouvelles infections pour les quartiers sains au moment de tarir.

Si l'on décide de ne pas mettre d'antibiotique dans le quartier d'une vache parce qu'il n'y a pas de preuve d'infection (historique des CCS ou culture de lait), il ne faut surtout pas en introduire lors de la mise du scellant. Il est crucial d'avoir une technique d'infusion intramammaire aseptique. Sinon, on travaille dans le vide.

Infuser un scellant à trayon de façon inappropriée chez une vache est l'une des raisons pour laquelle le tarissement sélectif n'a pas réussi dans certains élevages. Vous pouvez d'ailleurs consulter une fiche sur la technique d'administration d'un scellant à trayon sur le site reseaumammite.org.

L'ÉVOLUTION DES CRITÈRES DE SÉLECTION

Récemment, deux études intéressantes ont été réalisées au Québec par des chercheurs de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université

Montréal. L'objectif de la première était de valider la culture bactériologique du lait du quartier pour sélectionner les animaux à exclure d'un traitement au tarissement. Dans 9 troupeaux laitiers du sud du Québec, dont le comptage des CCS a été sous les 250 000 c/mL pendant 12 mois, on a comparé le tarissement universel avec les résultats d'une culture bactériologique pré-tarissement. La cohorte de vaches a été suivie pendant le tarissement et une partie de la lactation suivante. Ces paramètres ont été étudiés : l'évolution des CCS dans la lactation suivante, l'incidence de mammites cliniques et la production de lait.

La deuxième recherche a utilisé les données des mêmes vaches afin d'étudier différentes stratégies pour l'identification des vaches/quartiers infectés au tarissement, comme l'utilisation du CCS, de la culture bactériologique ou la combinaison des deux. Cette deuxième étude conclut que l'utilisation du CCS comme seule stratégie de dépistage (sans culture bactériologique du lait) est une méthode efficace et sécuritaire pour la sélection des vaches à exclure du traitement antibiotique au tarissement. Elle suggère que le dernier résultat de CCS à lui seul est suffisant pour établir la liste des vaches qui recevront (ou pas) un antibiotique intramammaire (à condition que le test soit récent – moins de 50 jours).

On parle donc de pouvoir tarir une vache sans antibiotique si son dernier résultat de CCS est inférieur à 100 000 c/mL pour une primipare (L1) ou inférieur à 200 000 c/mL pour une multipare (L2+). À noter que le comptage de CCS du troupeau est de < 250 000 c/mL dans les 12 derniers mois.

De plus, l'historique des mammites cliniques de la lactation passée dans le dossier de la vache ne semble pas avoir d'importance sur le choix des candidates. Ce critère était possiblement fortement associé au CCS pour les vaches qui ont contracté une infection récente. Évidemment, il serait malgré tout justifiable d'utiliser une infusion intramammaire au tarissement dans le cas d'une vache ayant un épisode de mammite clinique après le dernier test de CCS de sa lactation.

Cette dernière étude apporte un nouveau regard sur les critères de

sélection de troupeaux et de vaches individuelles pour le tarissement sélectif.

LA COMBINAISON DES TESTS DE CCS ET DES CULTURES DE LAIT

L'étude mentionne aussi que la réduction d'utilisation des antibiotiques pourrait être encore plus accentuée en combinant l'approche « CCS seulement » à une culture bactériologique. En effet, lorsqu'une vache présente un CCS > 200 000 c/mL, une culture bactériologique des 4 quartiers

individuels permettrait d'identifier le ou les quartiers infectés. Avec cette information en main, vous pourriez n'utiliser des antibiotiques que dans les quartiers infectés.

UN PROTOCOLE POUR CHAQUE FERME

Discutez avec votre médecin vétérinaire de la possibilité d'inclure une stratégie de traitement sélectif au tarissement dans votre gestion de troupeau. Il s'agit d'une belle occasion pour vous assurer que votre utilisation d'antibiotiques à la ferme est judicieuse et

aussi de vous attarder à l'évaluation de la santé du pis. Les protocoles peuvent être adaptés pour mieux tenir compte de la réalité de chaque élevage.

Il est possible que votre troupeau ne réponde pas, pour le moment, aux critères pour faire du tarissement sélectif de façon sécuritaire et efficace. Néanmoins, il vous sera tout aussi profitable de vous asseoir avec votre médecin vétérinaire pour travailler à l'atteinte de vos objectifs, tarissement sélectif ou pas. Si la santé du pis est un défi dans votre élevage, il est d'autant plus important de vous y attarder. ■

LA LIGNE D'OUTILS DE FENAISON LA PLUS COMPLÈTE

Gagnez du temps, de l'argent et améliorez la qualité du foin avec KUHN.

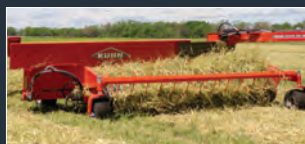


LES SPÉCIALISTES DU MATÉRIEL DE FENAISON

La récolte de foin et de fourrage de grande qualité est le principe de base qui alimente l'innovation pour les produits de fenaision KUHN. Nous nous engageons à vous faire obtenir un retour sur investissement maximal en fournissant des produits reconnus pour leur performance, leur fiabilité et leur longévité.



Faucheuses-conditionneuses



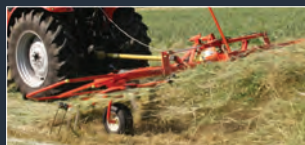
Andaineurs à tapis



Giro-andaineurs



Râteaux-soleil



Girofaneurs



Enrubanneuses

Machinerie JNG Thériault
Amqui

Centre Agricole
Berthierville, Coaticook,
Neuveville, Nicolet,
Rimouski, Saint-Bruno,
Saint-Maurice, Wotton

Agritibi R. H.
Gatineau

Les Entreprises R. Raymond
Kiamika

Les Équipements Adrien Phaneuf
La Durantaye, Saint-Clet,
Sainte-Brigide d'Iberville
Shefford, Upton, Victoriaville

Claude Joyal
Lyster, Napierville,
Saint-Denis-sur-Richelieu
Saint-Guillaume, Stanbridge Station

J. René Lafond
Mirabel
Machineries Horticoles d'Abitibi
Poularies

Service Agro-Mécanique
Saint-Clément, Saint-Pascal

Service Agricole de Beauce
Saint-Georges, Sainte-Marie

Les Équipements R. Marsan
Saint-Esprit

Les Équipements Colpron
Sainte-Martine

INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ
www.kuhn.com





La production laitière en bref

Portrait de la production – Québec¹ MARS 2023

	Mars 2023	Février 2023	Mars 2022	12 mois courants se terminant en mars 2023	12 mois précédents se terminant en mars 2022
Fermes détentrices de quota	4 453	4 474	4 614		
Fermes ayant été en situation de non reportable	1 264	1 329	570	2 371	1 392
Fermes ayant été en situation de hors quota	218	219	357	625	911
Volume de lait produit (en millions de litres)	303,10	272,73	297,63	3 490,49	3 455,58
Volume journalier (en millions de litres/jour)	9,78	9,74	9,60	9,56	9,47
Quantité de MG produite (en kg)	13 046 476	11 782 259	12 746 305	148 086 475	145 844 124
Quantité de MG produite par jour (en kg/jour)	420 854	420 795	411 171	405 716	399 573
Quantité de MG non reportable (en kg)	-326 178	-343 291	-150 325	-4 163 400	-2 503 730
Quantité de MG hors quota (en kg)	22 664	26 834	34 451	199 403	329 615
Tolérance accumulée (en jours)	-4,8	-5,3	-6,8		
Ratio SNG/G ²	2,1524	2,1457	2,1511	2,1642	2,1721
Teneur en MG	4,3044	4,3201	4,2827	4,2426	4,2205

COMMENT LIRE LE TABLEAU « PORTRAIT DE LA PRODUCTION »?

Les données en **VERT** représentent les données les plus récentes disponibles, c'est-à-dire le mois courant.

Les données en **BLEU** représentent les données du mois précédent.

Les données en **ROUGE** représentent les données du 12^e mois précédant le mois courant.

L'objectif de ce tableau est de donner au lecteur un outil permettant d'analyser les données du mois courant soit en les comparant aux données du mois précédent, soit en les comparant à la situation un an plus tôt.

Les quantités et volumes journaliers permettent d'effectuer le comparable entre deux mois n'ayant pas un même nombre de jours au total.

¹ Des informations additionnelles sur l'historique des 12 derniers mois de ces données sont disponibles dans la section « Statistiques » de notre site internet lait.org.

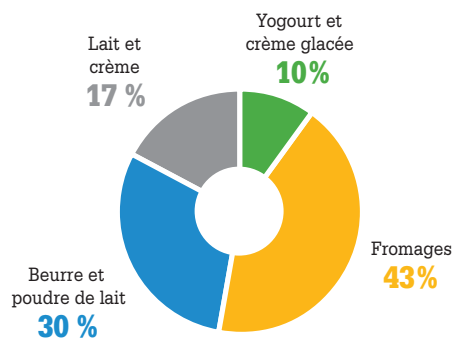
² En février 2022, les offices de mise en marché des provinces de P5 ont convenu de réduire le ratio SNG/G maximal admissible au paiement de 2,30 à 2,25, à compter du 1^{er} août 2022. Le ratio de marché reste inchangé à 2,00.

Le 1^{er} août 2022, la flexibilité provinciale est passée de -30 à -15 jours. Les crédits accumulés sous la tolérance négative de -15 jours ont été perdus et expliquent donc une part de la hausse des quantités non reportables de production pour la période d'août 2022.

Utilisation du lait pour la fabrication de produits laitiers MARS 2023

Produits	Mars 2023	12 mois se terminant en mars 2023
Fromages	41,2	42,6
Beurre et poudre de lait	29,7	28,5
Lait et crème	18,4	18,3
Yogourt et crème glacée	10,7	10,6

Proportion des ventes Québec MARS 2023



Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : lait.org/leconomie-du-lait/statistiques/.

Prix à la ferme – Québec MARS 2023

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ³	Composition du lait	À la composition moyenne
Prix intraquota de niveau 1 ¹	13,0753 \$/kg	10,4437 \$/kg	0,9000 \$/kg	95,40 \$/hl	MG	4,3044 kg/hl
Prix intraquota de niveau 2 ²		2,6782 \$/kg	2,6782 \$/kg		Protéine	3,3369 kg/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁴				0,5000 \$/hl	LAS	5,9277 kg/hl
Prime qualité du lait CMML ⁵				0,1627 \$/hl		

Déductions

Administration du plan conjoint et fonds de défense	0,0362 \$/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,1009 \$/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0008 \$/kg de solides totaux
Transport	4,2191 \$/hl

¹ Prix fixé à 0,90 \$/kg pour le lactose et autres solides de niveau 1.

² Prix des solides non gras (SNG) de la classe 4a, applicable aux SNG au-dessus d'un ratio de 2,00 et inférieur ou égal à 2,25.

³ Le calcul pour un hl moyen ne peut être reproduit à partir des données du présent tableau, car il considère les quantités en niveau 1 et 2 de la province.

N. B. – Tout producteur non titulaire d'un certificat proAction à la suite d'un manquement aux volets mis en place se voit imposer des pénalités sur toute sa production mensuelle mise en marché.

Critères d'admissibilité primes qualité :	Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml
⁴ PLQ	20 000 et moins	200 000 et moins
⁵ CMML	15 000 et moins	150 000 et moins

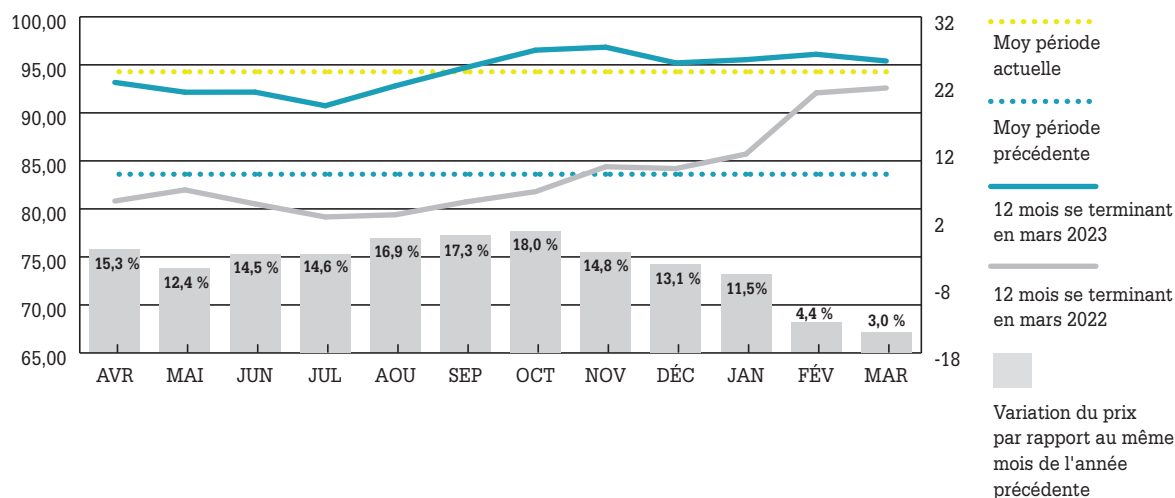
Lait biologique au Québec

Période de 12 mois se terminant en :	Nombre de producteurs ayant livré	Volume de lait (litres)	Montant de la prime bio (en \$/hl) ¹
Mars 2022	140	66 960 957	20,06 \$
Mars 2023	140	68 124 170	19,45 \$

¹ Suite de la demande d'homologation – Chapitre 11 – Prime, prix et paiement, des modifications touchant le nombre de producteurs du groupe B ont été apportées à la convention de mise en marché du lait. Ces modifications sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023 et prévoient que le groupe B soit constitué d'au plus 15 producteurs. En conséquence, l'ensemble des producteurs identifié au groupe C en date du 31 mars 2022 est passé au groupe B, conformément à la convention de mise en marché.

À la composition moyenne, le revenu intraquota a baissé de 0,70 \$/hl entre les mois de février et de mars 2023, passant de 96,10 \$/hl à 95,40 \$/hl, ce qui représente une diminution de 0,7 %. La variation du revenu s'explique principalement par un recul des ventes en classes fromagères et une diminution des prix mondiaux atténuée par une hausse des ventes pour le lait, la crème et le yogourt. Les prix mondiaux demeurent élevés.

Prix du lait 12 mois mobiles



Système centralisé de vente de quota (SCVQ) AVRIL 2023

Prix fixé: 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	58	623,70
Admissibles à la répartition	58	623,70
Réussies	58	623,70
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		-0,77
Offres d'achat		
Totales	1 417	18 367,08
Admissibles à la répartition	1 417	18 367,08
Réussies	1 417	622,93

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 0,39 kg de MG/jour.

Après la vente, le solde des quantités disponibles pour les priorités d'achat régionales s'établit à 0,00 kg de MG/jour pour la région Gaspésie-Les Îles et à 0,10 kg de MG/jour pour la région Abitibi-Témiscamingue.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATES DE PRIX

Ventes			Prix offerts	Achats		
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif	\$/kg de MG/jour	Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif
< 24 000,00						
58	623,70	623,70	24 000,00 Prix plafond	1 417	18 367,08	18 367,08

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

Acheteurs	Nombre	kg de MG/jour	%
Programme d'aide au démarrage	2	8,60	1,4
Détention de moins de 12 kg de MG/jour	0	0,00	0,0
Remboursement de prêts de démarrage	24	2,40	0,4
Priorité régionale	0	0,00	0,0
Itération (0,22 kg de MG/jour)	1 412	309,34	49,7
Prorata (1,68 %)	1 382	302,59	48,5
3,39 % des offres ont été comblées		622,93	100,0

Vendeurs	Nombre	kg de MG/jour	%
Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus	0	0,00	0,0
Offres partiellement comblées le mois précédent	0	0,00	0,0
Offres du mois courant	58	623,70	100,0
100,00 % des offres ont été comblées	58	623,70	100,0

Prix des quotas dans les provinces du Canada AVRIL 2023

	\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000 plafond	Québec	24 000 plafond	Alberta	50 025
Île-du-Prince-Édouard	24 000 plafond	Ontario	24 000 plafond	Saskatchewan	41 500
Nouveau-Brunswick	24 000 plafond	Manitoba	–	Colombie-Britannique	36 500

Qualité du lait – Québec MARS 2023

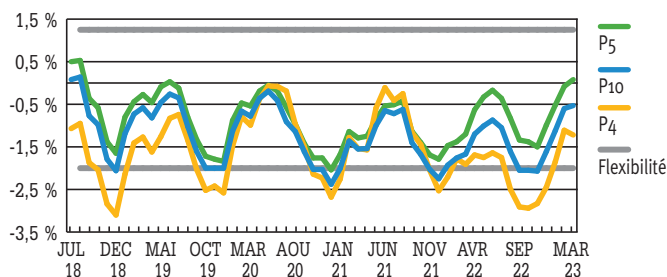
	% des analyses	% du lait conforme à la norme Par strates Cumulatif	Bactéries totales/ml Québec	Cellules somatiques/ml Québec
Bactéries totales/ml				
15 000 et moins	55,33	56,60	Février 2022 23 994	166 407
15 001 à 50 000	35,40	34,75	Mars 2022 26 583	167 506
50 001 à 121 000	6,95	6,74	Avril 2022 24 480	166 055
121 001 et plus	2,32	1,91	Mai 2022 25 665	171 956
			Juin 2022 23 970	179 975
			Juillet 2022 27 604	192 030
			Aout 2022 27 231	202 978
Cellules somatiques/ml			Septembre 2022 24 176	198 858
100 000 et moins	18,15	19,04	Octobre 2022 24 498	188 075
100 001 à 200 000	52,08	55,23	Novembre 2022 25 518	186 305
200 001 à 300 000	23,42	21,13	Décembre 2022 25 140	179 182
300 001 à 400 000	5,76	4,35	Janvier 2023 26 561	176 965
400 001 et plus	0,59	0,25	Février 2023 25 033	173 710
			Mars 2023 24 770	169 524

1617
fermes

PLUS DE
13,49 MILLIONS

dons de lait en litres
depuis janvier 2003

Suivi du quota continu à l'échelle de P10, P5 et P4



La flexibilité allouée à partir d'août 2018 est de +1,25 % en surproduction et de -2 % en sous-production. En décembre, la flexibilité en sous-production ne s'applique pas. Les pénalités relatives à la production hors quota ou à la production non reportable sont déclenchées à l'échelle de P10 seulement et appliquées à l'échelle des pools. Le graphique présente les données à compter d'août 2018, moment où la méthode de calcul actuelle a débuté. Les positions des mises en commun de juillet 2018 font référence à la méthode précédente du quota continu.

Besoins totaux et production canadienne MARS 2023

PRODUCTION (M DE KG)

400,3

BESOINS TOTAUX (M DE KG)

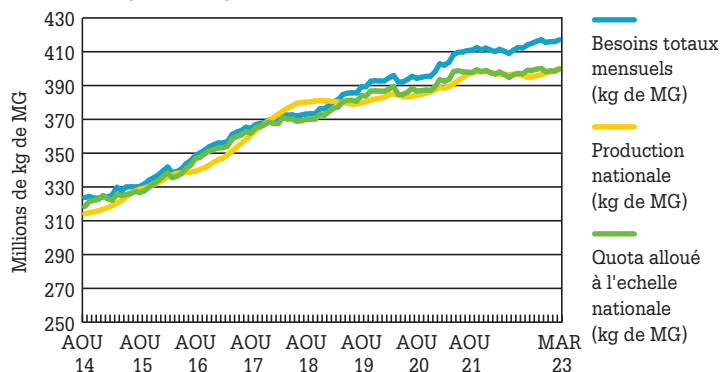
416,0

IMPORTATIONS (M DE KG)

017,4

Les besoins totaux canadiens ont augmenté de 1,7 % dans les 12 mois se terminant en mars 2023 comparativement à la même période de l'année précédente, tandis que la production nationale a augmenté de 1,0 %. Plusieurs signaux ont été envoyés aux producteurs de P5 pour augmenter la production dans le but d'améliorer la disponibilité de beurre sur le marché. La part des importations continue d'augmenter et représente maintenant 4,2 % des besoins totaux canadiens.

BESOINS CANADIENS¹, QUOTA ET PRODUCTION À L'ÉCHELLE NATIONALE



¹ Depuis le 1^{er} août 2021, le calcul des besoins totaux a été révisé pour prendre en compte les importations additionnelles relatives aux accords de l'AECG, du PTPGP et de l'ACEUM. Le chiffre pour les années précédentes a été révisé afin de considérer ce changement et de permettre la comparaison des données d'une année à une autre.

En vigueur	Variation du droit de produire
MAR 2019	1,0 %
MAI 2020	-2,0 %
DÉC 2020	+2,0 %
AVR 2021	1,0 %
JUN 2021	1,5 %
DÉC 2021	-1,0 %
AVR 2022	+2,0 %
OCT 2022	+2,0 %
JAN 2023	+2,0 %

Évolution de la demande de produits laitiers au Canada¹

(période mobile de 52 semaines se terminant le 1^{er} avril 2023)

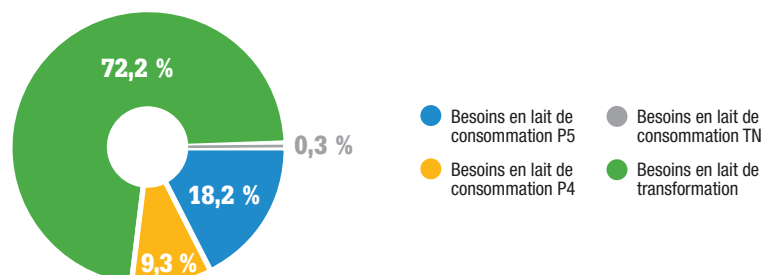


¹ Source : Nielsen, ventes au détail en épicerie qui représentent 50 % du marché total considérant les ventes en institutions.

Cette nouvelle présentation vise à simplifier la lecture des données. Toutes les informations complémentaires sont disponibles dans la section « Statistiques » du site Internet lait.org.

Proportion des marchés du lait

(12 mois se terminant en mars 2023)



la famille
du lait

recettes
d'ici.com



HORS-D'ŒUVRE ET BOUCHÉES

Soupe de homard crémeuse et crème fouettée au cognac



20 min



50 min



12 portions

INGRÉDIENTS

60 ml ($\frac{1}{4}$ tasse) de beurre

1 poireau, la partie blanche seulement, haché finement

2 carottes de taille moyenne, pelées, hachées finement

2 branches de céleri, hachées finement

2 gousses d'ail, hachées

30 ml (2 c. à soupe) de pâte de tomates

30 ml (2 c. à soupe) de farine tout usage

1 litre (4 tasses) de fumet de poisson (ou de bouillon de poulet)

250 ml (1 tasse) de vin blanc sec

60 ml ($\frac{1}{4}$ tasse) de xérès

2 feuilles de laurier

125 ml ($\frac{1}{2}$ tasse) de crème à cuisson 35 %

450 g (1 lb) de chair de homard cuite, hachée

Crème fouettée au cognac

250 ml (1 tasse) de crème à fouetter 35 %

15 ml (1 c. à soupe) de cognac

1 pincée de muscade moulue

Sel et poivre du moulin

PRÉPARATION

Soupe

1. Dans une grande casserole, à feu moyen, faire fondre le beurre. Ajouter le poireau, les carottes et le céleri. Faire cuire en remuant de temps à autre pendant 6 minutes. Saler et poivrer.
2. Ajouter l'ail et la pâte de tomates. Faire cuire en remuant constamment pendant 1 minute. Ajouter la farine. Faire cuire en remuant constamment pendant 1 minute. Ajouter le fumet, le vin blanc, le xérès et les feuilles de laurier. Faire cuire en remuant souvent pendant 3 minutes.
3. Réduire le feu à moyen-doux. Laisser frémir pendant 30 minutes.
4. Retirer du feu. Retirer les feuilles de laurier. À l'aide d'un mélangeur à main, broyer la soupe jusqu'à ce qu'elle soit lisse.
5. Remettre sur le feu et le baisser à doux. Ajouter la crème à cuisson et le homard. Faire cuire pendant 5 minutes. Saler et poivrer.

Crème fouettée

6. Entretemps, mettre la crème à fouetter dans un petit bol. À l'aide d'un batteur à main, fouetter jusqu'à ce qu'elle forme des pics. Ajouter le cognac et la muscade. Fouetter quelques secondes.

Pour servir

7. Répartir la soupe dans 12 petites tasses. Garnir de crème fouettée.



Tenir la mangeoire remplie rapporte

À mesure que les vaches mangent, elles se trouvent à éloigner d'elles la ration qui subsiste dans la mangeoire. Or un producteur qui s'abstiendrait de repousser régulièrement la ration risque de voir la production de lait de son troupeau en souffrir. Un spécialiste de l'Université d'État de Pennsylvanie, Michal Lunak, rapporte les résultats d'une étude où l'on a observé un écart de production de 3,6 kilos entre des troupeaux selon qu'on y repoussait ou non la ration de façon régulière.

M. Lunak conseille de repousser une première fois la ration une à deux heures après que celle-ci ait été servie. C'est à ce moment, souligne-t-il, que les vaches sont les plus compétitives. Ensuite, le spécialiste recommande de répéter cette action toutes les deux heures, et ce, de nuit comme de jour. Selon lui, les vaches ne devraient jamais se retrouver avec une mangeoire vide – ou une ration inaccessible – plus de trois heures consécutives.

Dans certains élevages, on ne réapprovisionne pas la mangeoire pendant la nuit. Selon M. Lunak, cela peut entraîner une baisse de la consommation quotidienne de matière sèche de l'ordre de 1,6 kilo. En comparaison, dans les troupeaux où l'on veille à tenir la mangeoire remplie pendant la nuit, on a noté une hausse de la production de lait de 3,6 kilos. De plus, le temps total que les vaches ont passé à se reposer a été multiplié par un facteur de 1,8.

(Source : dairyherd.com)

Produire du méthane sans méthanisateur

La jeune entreprise britannique Bennamann a mis au point un système qui permet aux agriculteurs de produire du biométhane à partir du lisier sans avoir à investir dans un coûteux méthanisateur. Ce biométhane peut ensuite servir à alimenter un tracteur utilisant ce gaz comme carburant.

Des producteurs du Royaume-Uni, Katie et Kevin Hoare, qui exploitent un troupeau de 90 vaches, ont installé le système Bennamann dans leur entreprise. Celui-ci leur permet de produire 20 tonnes de biométhane par an, ce qui peut combler les besoins d'un tracteur de 160 chevaux fonctionnant à pleine charge pendant environ 1 100 heures.

Installé directement sur la fosse à lisier, le système comprend trois bâches superposées. La première – la toile intérieure – assure l'étanchéité. La bâche intermédiaire retient le méthane chargé de soufre dégagé par le lisier. La bâche de couverture reçoit le méthane épuré chargé d'eau et de CO₂.

Pour retirer le soufre, le gaz passe par un système de filtration au charbon actif et est ensuite transféré sous la bâche de couverture. Puis, ce gaz épuré contenant encore de l'eau et du CO₂ est comprimé et ensuite détendu pour abaisser sa température à -40 °C, ce qui en extrait l'eau. Il est ensuite filtré par des membranes pour en retirer le CO₂. À cette étape, selon les concepteurs, le gaz obtenu contient au moins 93 % de méthane. Il est alors comprimé à 250 bars pour être entreposé dans des bonbonnes.

(Source : reussir.fr)



Une catastrophe majeure

C'est une affaire aussi incroyable que tragique. Le 10 avril dernier, un incendie dans une exploitation laitière du Texas a entraîné la mort de 17 000 vaches. Vous avez bien lu : 17 000!

Le brasier a entraîné la perte de la quasi-totalité du troupeau de la mégaferme South Fork Dairy. Il a apparemment été causé par un robot aspirateur de lisier. Soit dit en passant, ce n'était pas la première fois qu'un tel équipement s'enflammait. Cela s'était déjà produit une fois dans la même exploitation ainsi que dans une autre, sans toutefois porter à conséquence.

Plusieurs facteurs se sont conjugués cette fois-ci pour que la situation tourne au désastre. Les vapeurs produites par un carburant et par d'autres produits inflammables ont entraîné une explosion. Un matériau isolant ne possédant pas de propriété ignifuge a contribué à la propagation rapide du feu à la grandeur de l'édifice, qui couvrait 16 hectares.

Un élément supplémentaire est venu aggraver la situation. De construction récente, l'étable était dotée d'un système de ventilation transversal. Ses nombreux ventilateurs ont fait circuler l'épaisse fumée noire causée par la combustion du matériau isolant, entraînant la suffocation de nombreux animaux.

(Sources : dairyglobal.net et fr.m.wikipedia.com)



Passez au niveau supérieur
avec **"JOURDAIN"**



JOURDAIN

Distributeur
Nord Américain
"Jourdain"



DAIRY LANE
SYSTEMS

Numéro sans frais: 1.800.361.2303
Courriel: info@dairylane.ca
Site web: www.dlsbarnsolutions.ca
Social: [@dairylanesystems](https://www.facebook.com/dairylanesystems)



COMMUNIQUEZ AVEC UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS

Agri-Robotique Inc.

Saint-Jean-Sur-Richelieu 450 347-5554

Beaudry Équipements Laitiers - Estrie

Coaticook 819 804-0909

Beaudry Équipements Laitiers

Saint-Léonard-d'Aston 1 888 399-2403

Saint-Marc-des-Carrières

1 888 399-2403

Laurentides et Lanaudière

1 888 399-2403

Équipements Agricoles C.P.R. Ltée

Saint-Anaclet & Est du Québec

418 722-6608

Amqui 418 629-4916

Marcel Morissette Inc.

Sainte-Claire 418 883-3388

Saint-Victor 1 877 311-3388

logettes durables conçues courroie et barre de cou en vague pour plus de confort

TOMAHAWK

Décheteteuses et distributrices

Teagle



**TOMAHAWK
SÉRIES 400, 500 et 500XL
DÉCHIQUETAGE / DISTRIBUTION
PAILLAGE**

Matériel sec
Vitesse du PTO 1000 r/min
Balles rondes (et/ou rectangulaires
selon le modèle)
Pour tracteurs de 80-100 cv

À PARTIR DE 29 499\$*



**TOMAHAWK C12
CALIBRATOR
DÉCHIQUETEUSE
ET DISTRIBUTRICE DE PAILLE**

Matériel sec
Vitesse du PTO 1000 r/min
Balles rondes ou rectangulaires
Pour tracteurs de 170-200 cv
Capacité : Jusqu'à 11 tonnes/heure

À PARTIR DE 129 999\$*

Pour trouver le marchand le plus près de chez vous, consultez le www.mticanada.ca

Téléphone : 1 866 667-6328 | Courriel : info@mticanada.ca

Suivez-nous sur www.facebook.com/mticanada

MTI
CANADA

(*)Transport, préparation et taxes non inclus. Les offres, les photos, les prix et les spécifications sont sujets à modifications sans préavis.

SIP™**DEPUIS 68 ANS**

ÉQUIPEMENTS DE FENAISON ROBUSTES



FAUCHEUSES À DISQUES **SILVERCUT**

LARGEUR DE TRAVAIL 8 À 48 PIEDS

frontale / latérale / combinée / traînée



ANDAINEUR À TAPIS **AIR**

LARGEUR DE TRAVAIL 13,45 À 29,5 PIEDS

frontal / traîné / combiné

RÂTEAUX **STAR**

LARGEUR DE TRAVAIL 11 À 41 PIEDS

attelage 3 points ou traîné



FANEURS **SPIDER**

LARGEUR DE TRAVAIL 14 À 48 PIEDS

attelage 3 points ou traîné



Garantie 2 ans / Rotors plus petits : distribution optimale
Dents ressorts SUPER C / Charnières à haute sollicitation
Embrayage à doigts / Protection anti-perte des ressorts

Garantie 2 ans / SIP rotor 3D / Rotors modulaires
SIP tandem mobile / Chemin de roulement réglable
Réglage hydraulique de la largeur de travail

VOS MARCHANDS SIP

ÉQUIPEMENTS J.M.A.R.
Alma
418 668-0145

COOP AVANTIS
La Pocatière
418 856-1765

COOP PURDEL
Rimouski
418 722-7414

COOP AVANTIS
Saint-Augustin-
de-Desmaures
418 666-0860

**ÉQUIPEMENTS
INOTRAC**
St-Jean-sur-Richelieu
450 347-5596

MACHINERIE CH
Sainte-Martine
450 427-0955

LA MATAPÉDIENNE
Amqui
418 629-2000

J. RENE LAFOND
Mirabel
450 258-2448

COOP AVANTIS
Rivière-du-Loup
418 867-1062

MACHINERIE CH
Saint-Guillaume
819 396-2185

COOP AVANTIS
Saint-Narcisse
418 328-3788

**GARAGE
RÉJEAN SIMARD**
Scott
418 387-2168

MACHINERIE CH
Cookshire-Eaton
819 569-9611

MACHINERIE CH
Nicolet
819 293-5252

COOP AVANTIS
Saint-Agapit
418 888-5111

**ÉQUIPEMENTS
INOTRAC**
Saint-Hyacinthe
450 796-3707

COOP AVANTIS
St-Vallier
418 884-3114

MACHINERIE CH
Victoriaville
819 758-0671

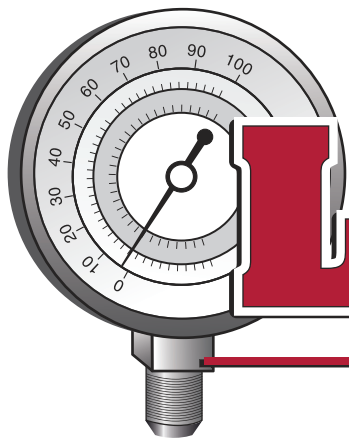
MACHINERIE CH
Dalhousie Station
450 269-2737

MACHINERIE CH
Plaisance
819 427-5476

COOP AVANTIS
Saint-Anselme
418 885-9637

COOP AVANTIS
Sainte-Marie
418 387-5987

MACHINERIE CH
Wotton
819 828-2661



LES ENTREPRISES

LEBLANC

& Fils Inc.

450 792-6291

[www.
entrepriseleblanc
.com](http://www.entrepriseleblanc.com)

MUELLER

LA référence en stockage
et refroidissement du lait



*La santé des veaux,
d'un seul coup d'oeil*





JOLCO CENTRE LELY *prend de l'expansion!*

JOLCO CENTRE LELY, membre du Groupe Jolco, a acquis les actifs du Centre d'Innovation Agricole de Bécancour le 1^{er} avril dernier. La distribution de l'ensemble des produits LELY dans ces 2 territoires sera donc assurée par une seule et même entité.

De l'Outaouais à La Malbaie sur la rive-nord du fleuve ainsi que la région située entre l'autoroute 20 et le fleuve, de Montréal jusqu'à la route 218 traversant Manseau est désormais couverte par Jolco Centre Lely.

Cette intégration permettra à l'ensemble des producteurs laitiers de ces régions de profiter d'une forte expertise en robotique laitière en fusionnant les équipes techniques déjà en place. Ceci permettra également un meilleur déploiement des ressources pour l'ensemble des producteurs laitiers.



Groupe Jolco est une entreprise familiale en fabrication et de distribution d'équipement d'élevage et d'entreposage/manutention de grains depuis plus de 60 ans.

Basée à Saint-Hyacinthe et ayant des places d'affaire à St-Félix-de-Valois, Lachute, Pike River et Bécancour, le Groupe Jolco est composé de Ventec Canada, Les Équipements Dussault, Jolco Équipements et Jolco Centre Lely.

Jolco Équipements inc
4000 avenue Pinard
Saint-Hyacinthe (Qc) CA J2S 8K4
450 383-4000/1-800-361-1003
450 383-4004
info@jolco.ca

Jolco Centre Lely
1030, boulevard de Port-Royal, suite 01
Bécancour (Québec) G9H 1X6
1 855 232-0220
service@lelyjolco.ca



222396

ENBRE

Stratégie en développement durable



Lors de l'assemblée générale annuelle des 19 et 20 avril derniers, les délégués des Producteurs de lait du Québec (PLQ) ont adopté le Plan d'action en développement durable 2023-2027 des PLQ, qui s'articule autour des thèmes stratégiques suivants : la contribution économique et sociale, la production agricole responsable et la lutte aux changements climatiques. Les PLQ ont produit un document explicatif afin de mieux présenter la stratégie de développement durable, c'est-à-dire le contexte, la démarche, l'objectif et le plan d'action. Ce document est disponible sur le site Web des PLQ ou sur l'extranet des producteurs. Il est également possible de consulter le diagnostic des PLQ par la Chaire en éco-conseil de l'UQAC.

Agropur s'engage à réduire ses émissions de GES

Agropur a annoncé qu'elle entendait réduire de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par ses usines au Canada et aux États-Unis d'ici 2031. Elle s'engage également à réduire les émissions de GES de l'ensemble de sa chaîne de valeur de 24 % par kilo de lait transformé d'ici 2031. Les cibles de réduction de GES ont été approuvées par la Science Based Targets initiative (SBTi).

En plus de poursuivre ses efforts pour accroître l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables pour ses usines, Agropur souhaite soutenir les initiatives de développement durable de ses membres, des producteurs laitiers et de leurs clients. L'entreprise s'est engagée à travailler en collaboration avec les grandes organisations de l'industrie laitière au Canada et aux États-Unis pour atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050.

Concours Famille agricole de l'année

La Fondation de la famille agricole invite les producteurs à s'inscrire au concours Famille agricole de l'année. Depuis plus de 65 ans, le concours a permis d'honorer des familles pour lesquelles la qualité de vie, la formation, la relève agricole et le transfert du patrimoine sont essentiels. Si vous connaissez une famille qui s'implique socialement et professionnellement et qui contribue à la valorisation de l'agriculture, invitez-la à s'inscrire en remplissant le formulaire disponible sur le site <https://www.familleagricole.org/> d'ici le 21 septembre 2023.



Ferme familiale

Un documentaire intitulé *Ferme familiale*, diffusé sur Tou.tv, nous emmène à la rencontre de la famille Montcalm, producteurs de lait en Montérégie. En partageant leur histoire, les membres de cette famille démontrent, sans filtres, ce qu'est la réalité d'un producteur de lait aujourd'hui. Les Montcalm expliquent les raisons qui les ont poussés à moderniser leur étable avec des robots, optimiser la production et ultimement inciter les prochaines générations à poursuivre le travail des aînés amorcé il y a 100 ans déjà. Un documentaire à voir!



Une chaire pour améliorer le bien-être animal

L'Université McGill et l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont annoncé le 19 avril la création de la Chaire de recherche-innovation en bien-être animal et intelligence artificielle. Dotée d'un montant de cinq millions de dollars, cette chaire mènera sur cinq ans un grand projet de recherche intitulé « WELL-E » qui vise à favoriser la longévité et le bien-être animal dans les fermes laitières par la télédétection et l'intelligence artificielle. Ce projet est financé par le programme Alliance du CRSNG et PROMPT, fiduciaire du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Le projet bénéficie également d'importantes contributions des partenaires industriels Novalait, Les Producteurs laitiers du Canada, Dairy Farmers of Ontario, Les Producteurs de lait du Québec et Lactanet. Un article complet sur le sujet est présenté dans la rubrique Recherche du présent numéro du *Producteur de lait québécois*.



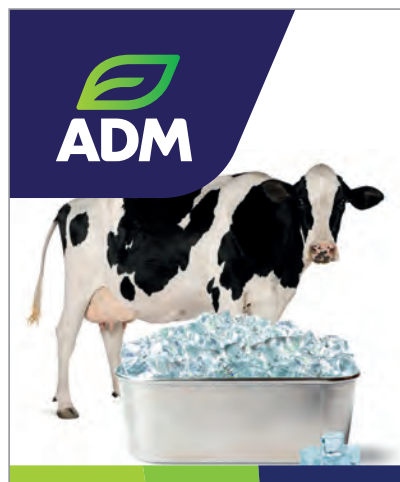
PHOTOS: LOUIS-CHARLES DUMAIS



JOURNÉES ADDITIONNELLES

Journée supplémentaire pour juin et juillet

Afin de maintenir la production actuelle et de poursuivre l'objectif de reconstruction des stocks de beurre pour 2023, les offices de mise en marché des provinces de P5 ont convenu d'émettre une journée additionnelle à tous les producteurs pour chacun des mois de juin et juillet. Ces journées sont non cumulatives. Le tableau des journées additionnelles est disponible sur l'extranet des producteurs dans la section « Production et quota ». Pour plus de détails sur la situation des marchés, consultez le *Flash info* spécial sur l'extranet des producteurs.



Restez au frais !

Fresh Up repose sur trois piliers dans la gestion du stress de chaleur

- ▶ Un accompagnement dans la régie de la ferme
- ▶ Une solution nutritionnelle
- ▶ Une formulation adaptée

Grâce à toutes ces solutions, Fresh Up aide à anticiper et gérer les risques de stress de chaleur au bon moment et selon vos besoins réels.

Freshup

[Solutions contre le stress de chaleur]

L'expertise en nutrition

StHyacinthe@adm.com • 888-236-2474

221349

Soirée-bénéfice annuelle de Duceppe

Le jeudi 27 avril s'est tenu la soirée-bénéfice annuelle de Duceppe et la première médiatique du *Projet Riopelle*, la nouvelle création de Robert Lepage. Près de 350 000 \$ ont été amassés au bénéfice de la Fondation Duceppe lors de cet événement très attendu pour lequel Fromages d'ici est l'un des fiers partenaires.



Recevez
votre
exemplaire
du *Producteur
de lait
québécois*



Vous êtes producteur associé dans une ferme laitière et aimeriez obtenir un exemplaire de la revue *Le producteur de lait québécois*?

Rien de plus facile. Il vous suffit de téléphoner au **438 315-9131** ou d'envoyer votre demande par courriel à l'adresse plq@lait.qc.ca en indiquant que vous êtes producteur associé dans une ferme laitière et voulez recevoir sans frais la revue *Le producteur de lait québécois*. Vous n'aurez qu'à donner votre nom, votre numéro de producteur et votre adresse complète, et ce sera fait!

ABONNEZ-VOUS

le
producteur
de
lait
québécois

CONCEPTION
Reproduction - Animal

TESTS DISPONIBLES :

Leucose
Néospora
Salmonella Dublin

418 838-0772 / 1 888 798-7285
www.conception-animal.com

DG•Lait/Milk®
DG29®



Les **tests**
de gestation bovine
que vous pouvez
faire **vous-même!**

SOLUTIONS D'HYGIÈNE SUR MESURE



TriOxycide®

Bain de trayon de pré et
post traite sans iode

DeuxSept^{MC}

Bain de trayon de pré et
post traite sans iode

TheraPrep^{MC}

Bain de trayon de pré
traite avec iode

Theratec^{MC}

Bain de trayon de pré et
post traite avec iode

Une gamme complète de bains de trayon de PRÉ et POST traite

Permettez-nous d'optimiser vos performances de traite avec nos solutions
d'hygiène faites sur mesure pour vos besoins. Tous les bains de trayons
sont offerts avec satisfaction garantie à 100%!

Contactez votre concessionnaire GEA dès aujourd'hui pour les essayer!

CENTRE LAITIER LTÉE
Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256

ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.
St-Léon-le-Grand 819 228-5694
St-Marc-des-Carières 418 268-8103

ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC.
Howick 450 825-2158 / 450 371-9666

ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.
Victoriaville 819 752-6585

Mario Morency, représentant
St-Prime 418 693-9192

Pierre-Luc Boucher, représentant
Chicoutimi 418 944-5353

Dominique Jaton, représentant
Coaticook 1 819 804-8444

Daniel Brisebois, représentant
Mont Laurier 1 819 440-5758

**ÉQUIPEMENTS DE FERME
GAÉTAN THÉBERGE INC.**
St-Gervais 418 887-3018

F. GÉRARD PELLETIER INC.
St-Pascal 418 492-2439

LAIT'QUIP SCOTT INC.
St-Paul d'Abbotsford 450 378-1082
Secteur L'Ami de la ferme laitière
450-346-4075

LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559

RAYMOND BIRON INC.
St-Elphège 450 568-2250
Dany Poulin Enr., représentant
St-Hyacinthe 450 223-9387

**R. OUELLET ÉQUIPEMENT
DE FERME INC.**
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133

Jérôme Voyer
Spécialiste en robotique
Cell. 450 521-6488

Laurence Asselin, AGR.
Spécialiste en gestion
de troupeau et hygiène
Cell. 819-996-2661

Mario Jean
Gérant de territoire QC
Cell. 514 386-9032



Balayez le code QR pour plus de
détails sur les produits d'hygiène GEA
disponible au Canada.

Tous sont certifiés DIN pour proAction®

GEA Engineering
for a better
world.

Machinerie Avantis vous offre gratuitement la garantie PLUS+

GARANTIE PLUS+

3 ans / 15 000 balles³
rouleaux + roulements + courroies



0 % pendant 48 mois¹ OU Remise en argent!²

ÉVÉNEMENT DE VENTE

**READY
to ROLL!**

Êtes-vous prêt à vous lancer dans la saison de fenaison ? Les équipements de fenaison fiables de New Holland sont prêts à vous aider dans les champs et dans votre portefeuille pendant l'événement de vente Ready to Roll. Profitez de grosses économies sur les presses à balles rondes Roll-Belt™ et Pro-Belt™, les faucheuses-conditionneuses à disques Discbine® et les petites presses à balles carrées Hayliner®.

Dépêchez-vous, les offres se terminent le 30 juin 2023. Passez nous voir aujourd'hui pour obtenir tous les détails chez Machinerie Avantis.

1 844 486-2028 | www.avantis.coop | Machinerie Avantis



Avantis
Coopérative

CNH
INDUSTRIAL CAPITAL

¹ À usage commercial uniquement. La participation du client est soumise à la qualification de crédit et à l'approbation de CNH Industrial Capital America LLC ou CNH Industrial Capital Canada Ltd. Consultez votre concessionnaire New Holland participant pour plus de détails et pour connaître les conditions d'éligibilité. Les équipements éligibles sont limités aux stocks des concessionnaires. Les ventes au détail antérieures ne sont pas éligibles. Un acompte peut être exigé. L'offre est valable jusqu'au 30 juin 2023. Tous les clients ou demandeurs peuvent ne pas être éligibles à ce taux ou à cette durée. Les conditions standard de CNH Industrial Capital America LLC ou CNH Industrial Capital Canada Ltd. s'appliquent. Les conditions générales de CNH Industrial Capital America LLC ou CNH Industrial Capital Canada Ltd. s'appliquent. ² Cette transaction sera inconditionnellement exempte d'intérêts. Exemple du Canada : Le taux d'intérêt sera de 0,00 % par an pour une durée totale du contrat de 48 mois. En se basant sur la date du contrat de vente au détail du 1^{er} avril 2023, avec un prix de détail suggéré sur une nouvelle presse à balles rondes Roll-Belt™ 560 Specialty Crop de 116 982,00 \$CAN, le client fournit un acompte de 23 396,40 \$CAN et finance le solde de 93 585,60 \$CAN à un taux de 0,00 % par an pendant 48 mois. Il y aura 48 paiements mensuels égaux de 1 949,70 \$CAN ; toutefois, le montant du dernier paiement peut être légèrement différent en raison de l'arrondissement. Le montant total à payer sera de 116 892,00 \$CAN, ce qui inclut des frais de finance de 0,00 \$CAN. ³ Les montants des remises en espèces varient et sont appliqués au moment de la vente. Les taxes, le transport, la configuration, la livraison, les options supplémentaires ou les accessoires ne sont pas inclus dans le prix de détail suggéré. L'offre peut être modifiée ou annulée sans préavis. ©2023 CNH Industrial America LLC. Tous droits réservés. CNH Industrial Capital et New Holland sont des marques déposées aux États-Unis et dans de nombreux autres pays, détenues ou utilisées sous licence par CNH Industrial N.V., ses filiales ou ses affiliés. ⁴ La garantie Plus+ 3 ans couvrant les rouleaux et les roulements est l'initiative de Machinerie Avantis et s'applique sur les pièces seulement des presses à balles rondes neuves achetées en 2023 à condition d'avoir effectué les inspections à tous les 12 mois suivant la date d'achat. Les frais d'inspection, de réparation et de transport sont à la charge du propriétaire, à l'exception des courroies qui sont couvertes par la garantie d'origine du fabricant.

2023 AGM – Excerpts from the Chair's Speech



The June editorial is
an excerpt from the
speech that
Daniel Gobeil, Chair
of Les Producteurs de
lait du Québec, gave
at the Annual General
Meeting in April.

You have surely noticed it in the meeting's visual or our magazine articles in the last few months: Our organization is celebrating its 40th anniversary this year. This is quite a symbol! It is not only a symbol of our organization's resilience and ability to adapt and reinvent itself, but also its relevance in Quebec society. This did not just happen all on its own.

Producers were visionaries from the very first years of the organization. They developed collective tools to develop their markets and ensure fair compensation. They formed a common front to preserve our unique model: supply management and collective marketing. Their actions made it possible for producers to enjoy a fairer, more stable and more growth-oriented environment. We are still using these tools to help us pave the way for the future.

And what will that future look like? It is up to us to determine this. We have structures and pillars that we will use to influence the path that our organization takes. The consultations we held on our new strategic plan are a perfect example. This important democratic process will guide our efforts.

There is no need to tell you just how many changes and challenges we have encountered since our last planning process in 2015. Trade agreements, higher production costs, the Covid-19 crisis, society's expectations and changing market needs: With so many challenges to overcome, we had to find opportunities to better position ourselves for the future and we achieved this by choosing a new mission and vision for the organization.

As concerns the CUSMA compensation amounts, 2022 marked the end of a long chapter in our history. After many years of demanding compensation for our market shares that were conceded in trade agreements, the Trudeau government kept its promise to compensate us. These amounts are an opportunity for Quebec producers to invest in the local economy and improve their enterprises so that they become even more sustainable and adapted to change.

When it comes to the next round of trade agreements, such as the one with the United Kingdom, our position is clear: Additional access to the dairy market must not be granted. The Canadian government maintains that no market shares will be conceded, but we will still have to remain wary until all is said and done.

On that note, the purpose of Bill C-282 is to protect supply management in future trade agreements. It passed its second reading in February. The Prime Minister publicly stated that the government would support the bill until the end. We are counting on the support of all the parties so that C-282 is ultimately passed and passed by the Senate before the parliamentary session ends.

Supply management is an official agricultural policy of the federal government and the provinces. The government must be able to withstand domestic and international pressure, which it has not done the last three times. While the major battles of the last four decades have not prevented concessions from being made in the Canadian dairy market, they have nevertheless allowed us to keep supply management, collective marketing and the support of the public and members of parliament. This is a significant asset for future challenges.

In addition to the program of direct payments to producers, the federal government announced a fund for innovation and investment in the dairy industry,

which is a step in the right direction. Surplus SNF is growing and will continue to grow in the coming years.

2022 showed us once again how vulnerable we are because of our insufficient processing capacity during a strike at a large plant and on statutory holidays. In fact, we are already witnessing the same situation again this spring, as another strike is now putting pressure on our processing capacity. We need to take action in response to these events, which have accumulated in step with changing consumer preferences for dairy products that are higher in fat and the cap on our SNF exports. We are already working on several fronts to create additional processing capacity: In 2023, we plan to implement a program that will ensure growth at the national level and regulatory and financial tools at the provincial level.

We know that the issues are changing; farms and the whole industry will keep being asked to adapt to consumer choices. That is exactly why we are implementing a sustainable development strategy. We had to make an ambitious commitment if we are to meet society's expectations. We are not starting from scratch. We take care of our environment and look after the welfare of our animals. We create jobs and economic spinoffs across the province. We support culture by sponsoring activities. We provide food security through our milk donation program, which is also celebrating its 20th anniversary this year. We have every reason to be proud!

The sustainable development plan will help us show our current and future efforts on farms. We have always wanted to improve ourselves and be part of the solution. That is exactly what this plan will allow us to do. We are setting goals. We are coming up with a plan and creating tools to achieve our goals.

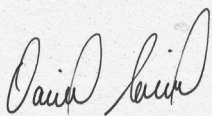
To bring about change, we need financial support and investments in research, innovation and knowledge transfers. We will need support from the industry and government to obtain the resources we need to reach our goals! Several initiatives have already been launched, such as the living laboratory, which is designed to test practices and technologies for storing carbon and reducing GHG emissions on farms, and a project where methane is being measured in milk samples.

Keeping our lands in good stead for future generations and creating dynamic regions will benefit society as a whole. That is why we must all, individually and collectively, continue to work on improving our environmental, economic and social impacts. By working together, we will be able to build a sustainable world.

2023 is also the year of the new Code of Practice for the Care and Handling of Dairy Cattle. The updated Code is the result of a serious, rigorous, transparent and collaborative process that involved a committee of different experts as well as thousands of dairy producers who participated in the consultation period; most of these participants were from Quebec.

The update process, which introduced varying timelines based on the complexity of the changes, gives us confidence that our voices were heard in the public consultations and by the committee. Our team is currently making great efforts to ensure that farm service providers are familiar with the changes and can assist producers who need their help. It is up to us to keep going above and beyond these changes and get involved so that our production is profitable and meets the highest standards of health, comfort and well-being for our animals.

With this in mind, 2023 will be a year where we focus on the future. We have joined forces to fight major battles over the years and defend our collective marketing model and our supply management system. This experience will certainly be useful to us as we strive to better meet current and future challenges. After all, this is our story. It is a source of pride, but also inspiration for the future. We should be proud of our achievements. We should be confident about the future.



DANIEL GOBEIL
Chairman

Calf Requirements in the Code of Practice – Part I

By MYRIAM FALCON, Agr., Agronomy Advisor, and CHANTAL FLEURY, Agr., Assistant Director of Economic Studies, PLQ; STEVE ADAM, Agr., Dairy Cattle Consultant in Comfort and Welfare, Lactanet

- **Section 2.2.1. of the Code of Practice for the Care and Handling of Dairy Cattle (Code) deals with housing for pre-weaned calves. The Code divides up these requirements between those that apply to all housing systems, those that apply to indoor housing and those that apply to outdoor housing. In fact, the requirements differ depending on whether calves are housed indoors and outdoors. Here are the requirements that must be met, regardless of the type of housing and when calves are housed indoors.**

ALL CALVES, REGARDLESS OF HOUSING TYPE

Regardless of the housing system, calves must be able to easily stand up, lie down, turn completely around, stand fully upright without touching the top of the enclosure, adopt resting postures while lying down on their stomach and their side, groom themselves and have visual contact with other cattle. To achieve this, producers must pay attention to the amount of bedding provided and ensure that calves do not touch the ceiling, mainly in their hutches.

Calves housed in groups must have bedded areas that are large enough to allow all calves to rest comfortably at the same time. Dry bedding is a key element to keep in mind in order to help calves stay healthy and comfortable.

There is no minimum size requirement for individual or group enclosures, provided calves can adopt normal resting postures.

Calves may be tethered in some situations, but they must wear a collar. Calves may be tethered if they are housed in outdoor hutches (read about this in the July-August 2023 edition of the magazine). A collar made of baling twine is not acceptable.

CALVES HOUSED INDOOR

Tethering calves that are housed indoors must not become a normal housing practice. This new requirement will come into effect on April 1, 2024. Normal practice can be understood to mean that calves may be tethered for a short period of time, such

as when calves housed in groups are fed milk, but not the rest of the time.

A few options are available to producers who will have to untether their calves on April 1, 2024. They can install individual pens in the barn or even hutches outdoors if there is not enough space indoors. Before investing large sums of money, producers who house their calves individually should remember that they will need to start thinking about how they will house their calves in pairs or groups starting on April 31, 2031. They can ask a veterinarian, an agronomist or other qualified advisor to help them come up with a plan.

The transition from individual housing to pair or group housing may require major changes to the design of buildings and calf management, which is why this requirement will enter in effect on April 1, 2031. That way,

producers will have some time to properly prepare for it. Housing calves

in pairs generally requires fewer big changes than transitioning to group housing and offers the same benefits for the cognitive and social development of calves.

It is also important to note that calves will need to be

paired or put in groups before

they are 4 weeks old, provided they are in good health, thriving and compatible. This means that if a calf is sick, you will want to delay putting that calf in a pair or a group, or if a calf in a group becomes sick, you will want to separate it from the rest of the group. If you do not have a sufficient number of calves of the right age, size and

The updated Code of Practice for the Care and Handling of Dairy Cattle was published on March 30, 2023 and will take effect on April 1, 2024. However, some of the Code's requirements will be effective after that date. In the meantime, the 2009 Code of Practice for Dairy Cattle will continue to apply.

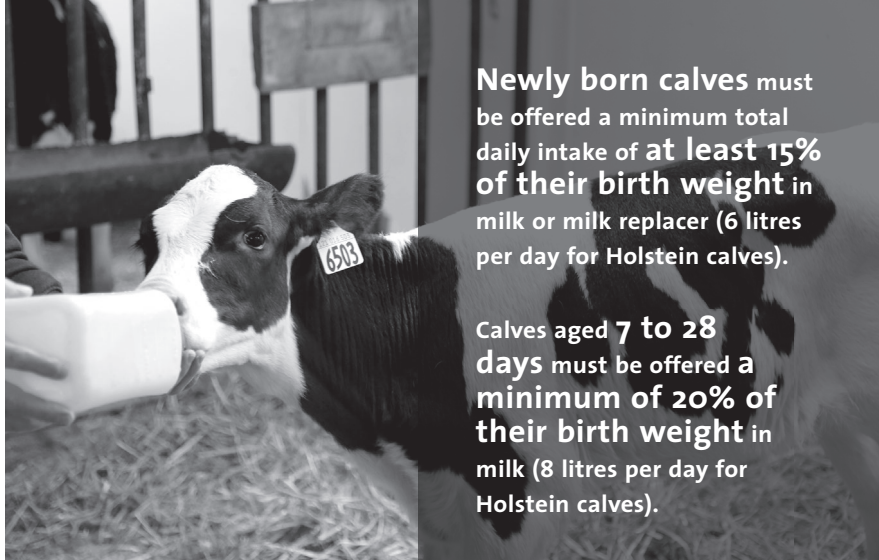
compatible drinking speed, you will want to delay pairing/grouping them.

WHAT FACTORS SHOULD YOU CONSIDER BEFORE GROUPING CALVES?

Before you can house calves in pairs or groups, they must have a good immune system: Colostrum management is an essential factor if you want to give them a solid start. The quality of the colostrum and the quantity, cleanliness and timing of the first meal will be the key to success and not the passive transfer of immunity and the health of young calves.

In addition to colostrum management, the quantity and cleanliness of the bedding, the available resting surface, air quality and feed are all just as important in housing calves in pairs and groups successfully.

To reduce suckling between calves in a group, the feed system should have a nipple drinker and provide large quantities of milk. In addition to the benefits of digesting milk, the nipple feeder lets calves fulfill their need to suckle, which significantly reduces suckling between calves. Newly born



Newly born calves must be offered a minimum total daily intake of at least 15% of their birth weight in milk or milk replacer (6 litres per day for Holstein calves).

Calves aged 7 to 28 days must be offered a minimum of 20% of their birth weight in milk (8 litres per day for Holstein calves).

calves must be offered a minimum total daily intake of at least 15% of their birth weight in milk or milk replacer (6 litres per day for Holstein calves). Calves aged 7 to 28 days must be offered at least 20% of their birth weight in milk (8 litres per day for Holstein calves).

The size of the groups and the homogeneity of the calves in the group are important factors for reducing competition between them: Groups with fewer than 8 calves have fewer respiratory diseases than groups of 8

to 10 or more calves. Calves should be similar in age and size.

Finally, proper air flow must be ensured from season to season and drafts must be prevented at calf height in colder temperatures (maximum 60 feet per minute).

Feel free to talk to your advisors about your plan for transitioning to housing in pairs or groups.

Watch for our next article on outdoor housing and the post-weaning period in the July-August edition of the magazine. ■

Centralized Quota Sales System (SCVQ)

APRIL 2023

Fixed Price: \$24,000.00

	Number	kg of BF/day
Offers to sell		
Total	58	623.70
Eligible for allocation	58	623.70
Successful	58	623.70
Reserve		
Quantity purchased (-) / sold (+)		-0.77
Offers to buy		
Total	1,417	18,367.08
Eligible for allocation	1,417	18,367.08
Successful	1,417	622.93

Participation on a prorata basis in any unprocessed purchase offers of 0.39 kg of BF/day or higher.
After the sale, the balance of quantities available for regional priorities is 0.00 kg of BF/day for Gaspésie-Les Îles and 0.10 kg of BF/day for Abitibi-Témiscamingue.

ALLOCATION OF OFFERS TO SELL AND TO PURCHASE PER PRICE STRATUM

SALES				PURCHASES		
Number	kg of BF/day	Cumulation	Price offered \$/kg of BF/day	Number	kg of BF/day	Cumulation
< 24,000.00						
58	623.70	623.70	24,000.00 ceiling price	1,417	18,367.08	18,367.08

ALLOCATION TO BUYERS AND SELLERS

Buyers			
	Number	kg of BF/day	%
Startup Assistance Program	2	08.60	1.4
Holding of less than 12 kg of BF/day	0	0.00	0.0
Reimbursement of startup loans	24	2.40	0.4
Regional priority	3	0.00	0.0
Iteration (0.22 kg of BF/day)	1,415	309.34	49.7
Prorata (1.68%)	1,382	302.59	48.5
3.39% of the offers have been processed	622.93	100.0	
Sellers			
	Number	kg of BF/day	%
Seller who stopped producing 1 or more month ago	0	0.00	0.0
Offers partially processed in the previous month	0	0.00	0.0
Offers in the current month	58	623.70	100.0
100.00% of the offers have been processed	58	623.70	100.0

Quota prices in Canadian provinces **APRIL 2023**

	\$/kg of BF/day		\$/kg of BF/day		\$/kg of BF/day
Nova Scotia	24,000 ceiling	Quebec	24,000 ceiling	Alberta	50,025
Prince Edward Island	24,000 ceiling	Ontario	24,000 ceiling	Saskatchewan	41,500
New Brunswick	24,000 ceiling	Manitoba	–	British Columbia	36,500